

# TOMBEBOEUF

*Journal municipal 2026*

*Les*

*Nouveaux*

*Commerçants*

Mairie de Tombeboeuf 195 rue principale 47480 TOMBEBOEUF Téléphone : 05 53 88 83 30

Email : [mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr](mailto:mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr) site web : [www.tombeboeuf.fr](http://www.tombeboeuf.fr)





## LE MOT DU MAIRE

Claude MOINET

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Après la pluie, le gel, la grêle cette année fut marquée par la sécheresse, il faut croire que le changement climatique est bien en marche....et, nous devons nous y adapter.

La guerre toujours à nos frontières, guerre « hybride » mais insidieuse doit nous faire réfléchir pour notre avenir. Les bénéfices d'une paix de 60 ans risquent de nous coûter très cher. Soyons vigilants, pragmatiques, mais pas pour autant défaitistes !

**2026** verra l'élection des Maires. Pour ma part, comme déjà annoncé, je ne brigue pas un troisième mandat. J'estime que l'Etat étouffe nos capacités d'actions, par la suppression de nos leviers financiers, les transferts de compétences ou le poids des normes souvent contradictoires, si ce n'est absurdes. Il est donc temps pour moi de « passer le flambeau ».

**Je remercie sincèrement mes équipes et tout le personnel de la Mairie** pour le travail accompli durant ces deux mandatures. Nous avons réalisé de nombreux travaux pour un montant de près de 1,5 millions d'euros :

- ♦ Réfection de la rue principale, Salle des Sports, Salle des Fêtes, des Ecoles, de la Mairie, de la Salle des Associations, la création de la MAM, achat des établissements Vidal, pour ne citer que les principales réalisations.....

Merci aussi à **Aline** (ATSEM) et **Eliane** (Cantinière) parties à la retraite, et bienvenues à celles qui leur succèdent respectivement : **Célia** et **Angélique**.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue également à **Steeven** (Agent municipal), mais aussi au nouveau gérant du restaurant, **Thierry ALONSO**, à la propriétaire du bureau de tabac, **Laura RUIZ**, au nouveau propriétaire de l'épicerie, **Yvan STAUB**, à nos deux agents immobiliers : **Dominique BIGNON** et **Matthias BELLON**, et à **Emilie** de l'Atelier Bien Être.

Je remercie chaleureusement tous les **Présidents des associations et les bénévoles** qui les accompagnent pour vous permettre de vous rencontrer et de partager des moments conviviaux.

Oui, nous pouvons être fiers de notre village, de ses commerçants, artisans, pharmacienne, enseignants, pompiers et de tous ceux qui le font vivre. N'oublions pas cependant que nous devons continuer à nous investir individuellement et collectivement pour le faire encore évoluer et garder ce bel état d'esprit qui nous lie : participations aux activités, écoute, entraide et bienveillance.....

Voilà une page se tourne pour moi, mais sachez que je suis fier de vous avoir représentés durant ces deux mandats.

Je pars serein pour le travail accompli et la gestion saine de votre budget, d'autant plus que mon 1er Adjoint se présente pour prendre la relève.

Je vous présente mes meilleurs vœux de Santé et de Bonheur, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Le Maire, Claude MOINET

**Nota : attention, pour la première fois, l'élection du Maire se fera au scrutin de liste proportionnelle : toute rature ou ajout de nom vaudra un bulletin nul.**



CONSEIL  
MUNICIPAL

# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

## MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU de la SEANCE  
Du CONSEIL MUNICIPAL  
Du 03 MARS 2025

Le Conseil Municipal de Tombebœuf, convoqué le 24.02.2025, s'est réuni en Mairie le 3 mars 2025 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes MOINET I. BADEROT M L. Mrs DAROT. MOINET C. GUFFROY C. NARDI J.C CUNY R.

Excusés : GOLA Théo

**M. GOLA Théo a donné pouvoir à Mr MOINET C.**

Absents : M. PEYRAT

Secrétaire de séance : Monsieur Charles GUFFROY

*Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.*

### I - Renouvellement cantine à 1€

Après trois ans de tarification sociale des repas de cantine, contenant 3 tranches et dont la plus basse ne doit pas dépasser 1€, nous devons délibérer pour son renouvellement pour 3 ans.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -pour 08)

### II - Subvention aide au Mahorais

Suite à la dévastation de l'île de Mayotte par le cyclone, l'AMF (Association des Maires de France) nous demande de participer à l'aide de l'ETAT pour reconstruire l'île.

Je propose une aide de 500 €.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -pour 08)

### III - OPAH/RU amélioration des logements occupés

Le Programme Local de l'Habitat communautaire prévoit la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement urbain sur les centralités. L'objectif du volet renouvellement urbain est d'apporter une réponse à la situation de précarisation et de dégradation d'une partie de l'habitat privé ancien, d'améliorer de manière significative et durable la qualité et le confort des logements pour les habitants et d'en attirer de nouveaux dans des logements remis à neuf.

Suite au dossier retenu par SOLIHA, pour un propriétaire occupant effectuant des travaux lourds ; la Mairie s'est engagée à verser un forfait de 1750 € à la fin des travaux à madame Elodie LAMI.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -pour 08)

### IV - Statuts du SIVU – BUDGET

La Mairie de Tombebœuf adhère au SIVU Chenil Fourrière du Lot et Garonne.

Le Comité Syndical du SIVU a délibéré le 11 décembre 2024 sur une modification de ses statuts, et surtout de son budget article 6.

Il s'avère que la contribution des communes membres a fortement augmentée.

L'AMF (Association des Maires du 47) et de nombreuses villes majeures du 47, propose la tenue d'une réunion extraordinaire du Comité Syndical du SIVU, en présence des Maires, avant de verser leur contribution.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -pour 08)

.../...



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

## Suite ....COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 03 MARS 2025

### V - Proposition colis noël 2025

Pour le Noël des anciens la SARL SALLIOT Daniel et fils nous propose un colis cadeau avec les produits de la ferme. Mettre pruneaux fourrés au chocolat 250 g au lieu de 500 g de pruneaux secs.

Vote (Abstention 0 – contre 0 -pour 08)

### VI - Prévisionnel mise à niveau cantine

Notre nouvelle cantinière nous propose d'améliorer la préparation des repas et l'agencement de la cantine.

Pour cela elle nous propose l'achat de matériel (5000 €) et de l'aménagement (meubles inox, peinture) = 4000 €

Vote (Abstention 0 – contre 0 -pour 08)

### VII - Comptes administratif 2024

Résultats à l'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés + 424 402,09 €

Vote (Abstention 0 – contre 0 -pour 07)

### DIVERS

- Destruction de la table de camping sous le préau de la salle des associations
- Détérioration de la porte des WC publics
- La route du Basset s'est affaissée sur 200 m, les coûts des travaux ne sont pas encore estimés, la CCLT ne prendra en charge que 60% de la consolidation, les autres 40% sera à la charge de la Mairie.

*Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.*

## COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 09 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal de Tombebeuf, convoqué le 28/03/2025, s'est réuni en Mairie le 09 Avril 2025 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes BADEROT. MOINET I. Mrs CUNY. DAROT. GUFFROY. MOINET C. NARDI.

Excusés : M. GOLA a donné pouvoir à M. MOINET C.

Absents : M. PEYRAT.

Secrétaire de séance : Monsieur GUFFROY.

*Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.*

### Compte Financier Unique 2024 :

Monsieur GUFFROY, Maire-adjoint, donne lecture du compte financier unique 2024 dressé par Monsieur le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 424 402.09 €.

Le compte financier unique 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7), M. le Maire n'ayant pas pris part au vote.

.../...



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

....Suite du COMPTE RENDU de la SEANCE.... du CONSEIL MUNICIPAL du 09 AVRIL 2025

## Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 :

M. le Maire soumet au vote les taux d'imposition des taxes directes locales.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de maintenir pour l'année 2025 le taux des taxes directes locales inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition à savoir :

Taxe Foncière (bâti)	41.79 %
Taxe Foncière (non bâti)	79.37 %
Taxe Habitation	14.81 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	25.93 %

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

## Budget Primitif 2025

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 31/03/2025 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : **852 652 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **274 942 €**

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Section de fonctionnement	852 652	852 652
Section d'investissement	274 942	274 942
<b>TOTAL</b>	<b>1 127 594</b>	<b>1 127 594</b>

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

## Programmes de Travaux prévus en 2025

- Rénovation énergétique de l'école,
- Sécurisation Rue de La Poste,
- Acquisitions de terrains,
- Immeuble Constant,
- Route du Basset,
- Matériel cantine,
- Mobilier.

*Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée*



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

## MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU de la SEANCE  
du CONSEIL MUNICIPAL du 24 JUIN 2025

Le Conseil Municipal de Tombebœuf, convoqué le 17.06.2025, s'est réuni en Mairie le 24 juin 2025 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes BADEROT. MOINET I. Mrs CUNY. DAROT. GUFFROY. MOINET C.

Absents Excusés : M. GOLA a donné pouvoir à M. MOINET C.

Absents : M. PEYRAT. M. NARDI

Secrétaire de séance : M. GUFFROY.

*Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.*

### Achat des terrains appartenant aux établissements Vidal sis quartier Rapine à Tombebœuf

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'après concertation avec le Directeur de la Péri-gourdine, nous sommes arrivés à un accord pour l'achat des terrains cadastrés AS 51 ; 52 ; 55 ; 56 ; 57 ; 234 ; 238 d'une superficie totale de 5 250 m<sup>2</sup> appartenant aux établissements VIDAL pour la somme de 60 000 euros. Les frais de notaires seront à la charge de la commune.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

### Finances voirie « Route du Basset »

En janvier 2024 suite à de fortes précipitations la route du Basset a subi un affaissement associé à un glissement de terrain. Puis un déplacement général de la chaussée.

Coût des travaux et de l'étude 48 420,66 HT – 4 880,00 HT.

Bien que la compétence voirie appartienne à la Communauté de Communes (CCLT), la commune doit lui verser 40 % du coût HT soit 21 320 €. La CCLT assurera la réfection de la chaussée.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

### Composition du conseil communautaire de la CCLT

Nous devons fixer le nombre et la répartition des sièges au Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Lot et Tolzac (CCLT) dans le cadre d'un accord local. Le nombre des membres tient compte du nombre d'habitants de chaque commune.

Après délibération, il est demandé de fixer à 32 le nombre de sièges du conseil communautaire de la CCLT réparti de la manière suivante

.../...



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

..... Suite du COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 24 JUIN 2025

Commune	Population municipale INSEE 1 <sup>er</sup> janvier 2025	Accord local CC Lot et Tolzac Nombre de conseillers titulaires
CASTELMORON-SUR-LOT	1830	7
LE TEMPLE-SUR-LOT	1112	4
MONCLAR	898	3
PINEL-HAUTERIVE	572	2
VERTEUIL D'AGENAIS	544	2
TOMBEBOEUF	448	2
LAPARADE	395	2
SAINT-PASTOUR	377	2
COULX	254	2
MONTASTRUC	233	1
BRUGNAC	179	1
LABRETONIE	169	1
HAUTESVIGNES	166	1
TOURTRES	140	1
VILLEBRAMAR	109	1
<b>TOTAL</b>	<b>7 426</b>	<b>32</b>

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

Défense de la chasse régionale à haute valeur patrimoniale et culturelle de la palombe aux pantes dans le département de Lot et Garonne.

Vu la procédure contentieuse engagée par la Commission européenne à l'encontre de la France et devant la Cour de justice de l'Union européenne concernant la chasse régionale à haute valeur patrimoniale et culturelle de la palombe aux pantes dans le Sud-Ouest ;

Vu la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages (Directive "Oiseaux") et notamment son article 9 alinéa 1 point c, autorisant les chasses patrimoniales et culturelles d'oiseaux comme la palombe, en petite quantité, de manière sélective, dans des conditions strictement contrôlées et encadrées ;

Vu le Code de l'environnement, notamment son article L. 424-4 permettant d'autoriser des modes et moyens de chasse d'oiseaux comme la palombe consacrés par les usages traditionnels ;

Considérant que de temps immémoriaux, la chasse en palombière et les pantes à palombes sont consubstantielles à l'identité et à la culture du Sud-Ouest ;

Considérant la forte dimension symbolique et les savoir-faire à la transmission souvent familiale de cette chasse régionale à haute valeur patrimoniale et culturelle et son caractère irremplaçable ;

Considérant le rôle de ces chasses régionales dans la vie de nos villages, en termes de partage, de cohésion, d'intégration, de vivre ensemble, de mixité sociale, culturelle, économique et transgénérationnelle ;

Considérant le statut de conservation très favorable de l'espèce et sa forte démographie, au point d'être à l'origine de dégâts aux productions agricoles rendant nécessaire une régulation accentuée de l'espèce dans le département.



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

.../... Suite ....COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 24 JUIN 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Décide de soutenir la Fédération départementale des chasseurs et la ministre de l'Environnement dans la défense de la chasse de la palombe aux pantes en palombière ; dans le refus de l'interdiction arbitraire de cette chasse à caractère social et patrimonial; dans le droit des territoires à préserver leur culture et à disposer d'eux-mêmes.

Demande au Premier Ministre et au Président de la République de continuer à intervenir auprès de la Commission européenne afin de garantir le maintien de la chasse traditionnelle de la palombe aux pantes en palombière.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 7)

## Travaux en cours et prévus

- 1) Chauffage – climatisation du 1<sup>er</sup> étage MAM : coût 8 319,00 HT effectués les 14 et 15 juin 2025
- 2) Changement éclairage écoles ( primaire, maternelle, cantine + extérieur) et de 2 baies vitrées à la maternelle : 16 353,50 HT ; les travaux seront réalisés 2<sup>ème</sup> semaine de juillet.
- 3) Peinture de la cantine, par le chantier jeunes de la CCLT, prévu pour la 3<sup>ème</sup> semaine de juillet : 1 000 €
- 4) Achat matériel de restauration pour la rénovation de la cantine : 12 000 € HT
- 5) Rénovation de l'allée du cimetière : 3 342,00 HT, fin 2025.
- 6) Rénovation du trottoir devant le garage 805 route de Miramont : 2 705 €HT (Juillet/août 2025)
- 7) Rénovation conduit assainissement, rue de l'Eglise, rue Fontaine Louis XIV, Route de Gardelle, Route du Golf : 466 000 € en prévision de la reconstruction de la station d'épuration.

Ces travaux seront réalisés entre octobre 2025 et juin 2026 et pris en charge par EAU 47.

## Nota Il y aura pendant près de 15 jours l'impossibilité d'aller au cimetière.

- 8) Rénovation de la toiture de l'abri bus Gardelle.
- 9) Rénovation des piliers du préau de la salle des sports
- 10) Démolition de l'immeuble CONSTANT James (18 000 €) par voie judiciaire.

*Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée*



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

## COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 04 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de Tombebeuf, convoqué le 25.08.2025, s'est réuni en Mairie le 4 septembre 2025 à 18h 00 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes BADEROT. MOINET I. Mrs CUNY. DAROT. GUFFROY. MOINET C. NARDI. GOLA T.

Absents Excusés :

Absents : M. PEYRAT

Secrétaire de séance : M. GUFFROY.

Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance

### 1) Délibération pour ester en justice la SMACL par notre expert d'assurés

L'expert de la SMACL, après deux visites du presbytère, refuse de confirmer que l'ouverture de 5 cm des murs provient de la sécheresse reconnue par l'Etat en catastrophe naturelle en 2022.

Face à cet entêtement nous avons pris Mr PONSOLLE comme expert d'assuré. Afin qu'il puisse ester en justice la SMACL nous devons délibérer.

Le conseil municipal désigne le cabinet **DE CHAUVERON VALLERY-RADOT LECOMTE FOUQUIER** 4 rue Brunel 75017 PARIS en qualité d'avocat dans le cadre de la procédure judiciaire que nous allons intenter à l'encontre de la SMACL ASSURANCES suite au sinistre sécheresse ayant affecté l'église communale en 2022. Les honoraires de ce cabinet sont de 360 € TTC de l'heure.

(Abstention 0 – contre 0 – pour 8)

### 2) Modification des tarifs de location de la salle des fêtes

Face aux prix élevés du gaz et de l'électricité, nous devons revoir les prix de la location de la salle des fêtes.  
La location est considérée en hiver du 01/10 au 30/04.

Toutes les associations de Tombebeuf ne payeront plus la location pour leurs manifestations

3 cautions seront demandées :

Une caution de 100 € est demandée à tout locataire pour le nettoyage

Une caution de 100 € est demandée à tout locataire pour le triage

Une caution de 750 € est demandée à tout locataire pour le matériel et la salle

ETE	HIVER
<b>PARTICULIER DE LA COMMUNE</b>	
100 € /jour	150 €/jour
200 € Week end	300 € Week end
<b>PARTICULIER HORS COMMUNE</b>	
150 € / jour	200 €/jour
300 € Week end	400 € Week end

(Abstention 0 – contre 0 – pour 8)



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

.../... Suite ....COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 04 SEPTEMBRE 2025

## 3) Chêne de Tombebœuf

Notre chêne remarquable a subi de gros dégâts lors des fortes rafales en août, toutes les branches étayées ont résisté, mais 2 branches non étayées reposent au sol. L'arbre malgré l'arrachement dû au vent survivra. Par contre nous conseillons de ne plus aller sous la ramure, car le danger persiste.

## 4) Remplacement Elodie

Elodie LAMI notre aide-ménagère et responsable de la garderie a été victime d'un AVC fin juillet et sa guérison sera longue. Nous avons donc dû la remplacer à l'école. Aussi c'est Coralie BAERROT qui assurera ses fonctions au moins jusqu'à fin novembre.

## 5) Pétition contre le projet « RENNER ENERGIE3

Une pétition de 14 personnes a été reçu à la Mairie contre le projet « RENNER ENERGIE ». Ce collectif riverain s'oppose à l'implantation de cet espace agro photovoltaïque chez monsieur GOLA Thierry et son fils. Le Conseil Municipal n'a donné qu'un avis favorable au projet, qui poursuit son cours malgré d'énormes risques, vu qu'il n'y a plus moyens de connexions aux réseaux EDF avant 7 ou 10 ans. De plus cet espace a déjà été fortement réduit, et doit permettre de continuer à travailler les terres avec un rendement d'au moins 60 % par rapport à aujourd'hui. Le collectif était présent et sera reçu par le Maire et ses adjoints

## 6) Changement de gérant au « Restaurant du Lac »

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à monsieur ALONSO Thierry nouveau gérant du « Restaurant du Lac ». Il fera son ouverture le 16 septembre à midi ; venez nombreux

## 7) Arrêté contre les dépôts d'ordures sauvage sur la commune.

Suite à la recrudescence de dépôts sauvages d'ordures ménagères, le Conseil Municipal a décidé de garantir la salubrité publique et la propreté de la commune ; par la création d'un arrêté municipal interdisant le dépôt sauvage de déchets et d'ordures.

(Abstention 0 – contre 0 – pour 8)

## 8) Autoriser monsieur le Maire à poursuivre les occupants du logement n°1 en justice

Malgré la lettre avec AR envoyée le 27/02/2025 demandant aux occupants du logement n° 1 quitter les lieux pour le 31.08.2025, ceux-ci sont toujours présents en septembre.

Afin de libérer l'appartement au profit de la Mairie, le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à les poursuivre en justice.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

## 9) Motion présentée au Conseil Municipal.

### Appel à la libération du journaliste lot-et-garonnais, Christophe Gleizes

Le journaliste sportif lot-et-garonnais Christophe Gleizes a été condamné, par le tribunal de Tizi Ouzou, en Algérie, le dimanche 29 juin 2025, à sept années de prison ferme pour “apologie du terrorisme” et “possession de publications dans un but de propagande nuisant à l'intérêt national”.



## COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

### .../... Suite ....COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 04 SEPTEMBRE 2025

Loin de tout activisme terroriste, c'est pour un article sur le football, missionné par So Foot, qu'il s'est retrouvé en Algérie en mai 2024 afin de réaliser un reportage sur le club « la Jeunesse Sportive de Kabylie » (JSK), Cela fait plus d'un an qu'il est retenu en Algérie, depuis son arrestation le 28 mai 2024.

Christophe Gleizes est accusé d'avoir pris contact et d'avoir donné la parole au responsable du club de football de Tizi Ouzou, également responsable du Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie (MAK), dans le cadre de la préparation de ses reportages sur le club de football de la JSK.

Cette condamnation, menée par un régime autoritaire, est une atteinte disproportionnée à la liberté d'un journaliste français exerçant son métier et se retrouvant au milieu de relations conflictuelles qui le dépassent, entre l'Etat Algérien et la Kabylie, et cela dans un contexte de tensions croissantes avec la France.

Sa famille et son territoire de naissance, le Lot-et-Garonne, sont profondément inquiets au sujet de sa situation.

Cet emprisonnement arbitraire nous rappelle celui de Boualem Sansal, lui aussi victime d'autoritarisme alors qu'il demeure un citoyen français.

**Le Conseil Municipal de Tombebœuf s'associe à la démarche portée par la ville d'Agen et l'Association des Maires de Lot-et-Garonne pour voter une motion afin de réclamer la libération de Christophe Gleizes et ainsi alerter le Président de la République, le Premier Ministre et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la situation d'un lot-et-garonnais, emprisonné injustement par le régime algérien.**

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

### DIVERS

- 1) La route du Basset a été réparée et, est de nouveau ouverte à la circulation.
- 2) Achat possible de la parcelle du chêne
- 3) L'abri bus de Gardelle a été rénové.
- 4) Nous avons loué la MAM à titre gratuit pendant 1 an pour permettre aux deux nouvelles nounous de préparer et ne pas prendre de retard pour l'accueil des futurs enfants quand elles recevront l'autorisation d'exercer du Conseil Départemental (au plus tard septembre 2026).

*Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.*



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

## MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

### COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15 DECEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de Tombebœuf, convoqué le **04.12.2025**, s'est réuni en **Mairie le 15 décembre 2025 à 18h00** sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : Mmes BADEROT. MOINET I. Mrs CUNY. DAROT. GUFFROY. MOINET C. NARDI. GOLA T.

Absents Excusés :

Absents : M. PEYRAT

Secrétaire de séance : M. GUFFROY.

*Après signature de la feuille de présence, lecture du dernier compte-rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.*

**Objet** : Demande de subvention au titre de la DETR – Travaux de toiture, mise hors d'eau et isolation de la salle des associations

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement relatif à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de rénovation de la salle des associations, notamment la réfection de la toiture, la mise hors d'eau du bâtiment et l'amélioration de son isolation afin d'assurer la pérennité de l'édifice, la sécurité des usagers et de meilleures performances énergétiques,

Considérant que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 41 023.36 € HT et que ces travaux sont éligibles à une aide financière au titre de la DETR,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :**

- ◆ D'approuver le projet de travaux de **toiture, mise hors d'eau et isolation de la salle des associations**,
- ◆ D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération, dont le coût total est estimé à 41 023.36 € HT,

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Coût prévisionnel du projet HT	41 023.36 €	Etat (DETR) (50%)	20 511.68 €
		Autofinancement (50%)	20 511.68 €
TOTAL	41 023.36 €	TOTAL	41 023.36 €

- ◆ De solliciter une subvention de l'État au titre de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)** pour l'année 2026 de 20 511.68 € (50%).
- ◆ De charger Monsieur le Maire de constituer et déposer le dossier de demande de subvention et de signer tout document relatif à cette opération.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

.../... Suite .COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15 DECEMBRE 2025

## Remplacement Elodie

Nous avons trouvé une remplaçante pour Elodie pour le mois de janvier, car son arrêt maladie est prolongé jusqu'au 31 janvier 2026. Ce sera Mme MARTIN Anita.

## Nouvelle propriétaire du bureau de tabac

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle propriétaire du bureau de tabac Mme Laura RUIZ à compter du 20/11/2025. Les heures d'ouverture seront de 7h30 à 19h00, sauf le mercredi et dimanche après-midi. Elle reprend toutes les activités de Pascal.

## OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE TE 47

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat de communes Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47), qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du département.

Territoire d'Energie Lot-et-Garonne exerce également diverses compétences optionnelles comme la distribution publique de gaz, l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore, l'éclairage des infrastructures sportives, les réseaux de chaleur ou de froid, les infrastructures de charge pour véhicules électriques ainsi que des activités connexes à chaque compétence.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que la création effective du Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 1953, par arrêté préfectoral en date du 1er juin 1953.

Les statuts du Syndicat ont ensuite été régulièrement modifiés par arrêtés préfectoraux au fil de la modification de ses compétences ou de son fonctionnement, par arrêté préfectoral du 18 octobre 2022 en dernier lieu.

Le Président de TE 47 a notifié, à chaque commune membre, la délibération du Comité Syndical de TE 47 en date du 22 septembre 2025 portant sur une nouvelle proposition de modification de ses statuts.

Au vu des demandes existantes, des enjeux actuels et des enjeux auxquels il faudra répondre prochainement, les membres du Comité Syndical de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne ont décidé de soumettre à ses communes membres la prise de nouvelles compétences par le Syndicat :

- **la compétence IRVAE (Infrastructures de Recharge de Vélo à Assistance Electrique)**, pour développer l'installation de bornes nécessaires à la mobilité douce en Lot-et-Garonne, comme le Syndicat l'a impulsé pour les Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques ;
- **la compétence gaz hors gaz méthane et gaz propane (CO<sub>2</sub>, hydrogène, ...)** :

Plusieurs projets étant à l'étude afin de récupérer le bio CO<sub>2</sub> généré à l'occasion d'opérations de méthanisation et de permettre son acheminement, puis son utilisation par des utilisateurs industriels ou des serristes, TE 47 pourrait développer les réseaux de distribution des gaz renouvelables émergents, tels que le bio CO<sub>2</sub> et l'hydrogène, distribuer et commercialiser cette énergie pour répondre à un intérêt public local.

Il conviendrait également d'apporter une modification sur la représentation des communes urbaines, en précisant qu'à minima, chaque commune disposera d'au moins un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ces modifications dans un délai de trois mois à compter de la notification.

A défaut de délibération dans ce délai, la décision de la commune serait réputée favorable.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, « à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement.

La décision de modification est prise par arrêté du représentant ou des représentants de l'Etat dans le ou les départements intéressés ».



## COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

.../.... Suite .COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15 DECEMBRE 2025

Il convient à ce jour que le Conseil Municipal se prononce sur la modification statutaire proposée et entérinée par Territoire d'Energie Lot-et-Garonne.

Vu les articles L.5211-20 et L.5212-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré,**

- APPROUVE la modification proposée des statuts de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne ;
- PRÉCISE que la présente délibération sera notifiée au Président de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

### Maison d'Assistance Maternelle (MAM)

Suite au départ d'une des nounous prévues pour septembre. La MAM risquait de fermer définitivement. Heureusement une nouvelle candidate s'est présentée, ce qui devrait permettre le maintien de la MAM en septembre.

### Objet : Convention Retraite « CNRACL »

Vu l'article L 452-40 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'article L 452-41 du Code Général de la Fonction Publique,

Le Maire rappelle à l'assemblée que notre collectivité adhère depuis plusieurs années à la convention « Retraite CNRACL » proposée par le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne (CDG 47).

La convention « Retraite » pour la période 2020-2022, renouvelée par tacite reconduction pour la période 2023-2025 arrivant à échéance le 31 décembre 2025, il nous est proposé de signer une nouvelle convention pour la période 2026-2028.

Cette nouvelle convention **prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour 3 ans, renouvelable tacitement une fois pour la même durée** et consistera en :

- L'information et la formation au titre des trois fonds : CNRACL, IRCANTEC et RAPFP ;
- L'information de vos agents en activité sur leurs droits à la retraite ;
- L'étude relative aux départs à la retraite avec estimation des pensions CNRACL ;
- L'intervention et l'assistance sur les dossiers relatifs à la CNRACL : immatriculation, affiliation, régularisation, validation de services, rétablissement, liquidation de pension (y compris d'invalidité ou de réversion) ;
- Le droit à l'information : Relevés Individuels de Situation et Estimations Indicatives Globales.

Pour la bonne exécution de ces missions, le CDG 47 demande à la Commune de Monclar une contribution financière globale et forfaitaire dont le montant est fonction du nombre d'agents de droit public. Pour notre collectivité cette participation annuelle s'élève à 275 €.

Concernant cette convention « Retraite CNRACL », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'adhérer à la convention « Retraite CNRACL » mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- **Autorise** le Maire à effectuer tout acte en conséquence.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

### Objet : Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes.

La liberté locale est la condition d'une démocratie vivante et d'une action publique efficace. Or la liberté locale, et les moyens dont disposent les collectivités pour mettre en œuvre leurs politiques à destination des habitants, sont mis à mal par un Etat toujours plus centralisateur, qui ne se réforme pas.

**Ce centralisme, qui éloigne la décision et l'action publiques des citoyens, est pourtant l'une des causes des problèmes du pays, y compris des finances publiques.**



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

.../.... Suite .COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15 DECEMBRE 2025

À l'occasion du 107e Congrès des maires, l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité a lancé un appel à la liberté locale, à partir de principes qui en garantissent l'effectivité, ainsi que de propositions concrètes. La commune de TOMBEBOEUF partage ces propositions pour redonner immédiatement du pouvoir d'agir aux communes et intercommunalités, par :

- **La libre administration des collectivités.** Elle implique de renoncer à toute tutelle de l'Etat ou d'une autre collectivité ;
- **L'autonomie financière et fiscale**, donc la compensation intégrale des compétences transférées et la redéfinition des ressources propres qui doivent être prépondérantes dans les ressources des collectivités ;
- **La subsidiarité**, qui confie par principe à l'échelon le plus proche du citoyen le pouvoir de décision. Pour les communes, la subsidiarité implique la protection de la clause de compétence générale. Le respect de la subsidiarité exclut également toute « différenciation » des compétences entre collectivités d'une même catégorie.

La commune de TOMBEBOEUF s'oppose à toute mesure qui contreviendrait à ces principes fondamentaux. Par ailleurs, pour retrouver du pouvoir d'agir immédiatement, la commune soutient les propositions de l'AMF sur :

- **Le pouvoir réglementaire local**, pour adapter les textes aux réalités locales et alléger le poids des normes nationales ;
- **Un moratoire sur toute nouvelle contrainte** qui réduirait les moyens d'action des communes ;

Une réduction des normes et un allègement des procédures inutilement complexes et coûteuses, notamment en termes d'urbanisme et de commande publique, afin de débloquer les projets. Faire un projet devrait être plus simple, plus rapide et moins onéreux en 2025 qu'il y a 20 ans, et pourtant, c'est l'inverse qui se produit.

Enfin, le pouvoir d'agir implique des moyens. L'Etat doit tenir sa parole. Dans le projet de budget présenté pour 2026, cela impose :

- La suppression du DILICO, qui ne devait être instauré que pour un an mais qui serait finalement reconduit et aggravé ;
- La suppression de la réduction de la cavat pourtant été annoncée comme garantie "à l'euro près" ;
- La suppression des modifications du FCTVA, qui doit demeurer un remboursement ;
- La suppression des coupes budgétaires envisagées dans la mission Outre-mer ;
- La suppression du gel de la DGF et des baisses de crédits dédiés aux collectivités ;
- La suppression de l'augmentation des cotisations CNRACL, qui n'est pas le seul moyen de rétablir son équilibre financier.

Les communes et intercommunalités ont démontré leur solidité au cours de ce mandat face à toutes les crises. Notre Nation a besoin d'un Etat fort sur ses missions essentielles et de communes libres.

A l'heure où le pays traverse une nouvelle crise, politique et budgétaire, il est urgent de régénérer l'action publique et la démocratie par la liberté locale et la confiance.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

Objet : Participation pour la protection sociale complémentaire santé des agents.

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents ;



# COMPTE RENDU

A la suite des réunions, le compte rendu est présent sur le tableau d'affichage de la Mairie

.../... Suite et fin .COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15 DECEMBRE 2025

Considérant que sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues issues du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, dans le domaine de la santé :

- ◆ De participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.
- ◆ D'adopter le montant mensuel de la participation et de le fixer à 20 € par agent.

(Abstention 0 – contre 0 -pour 8)

## Travaux futurs

Achat VIDAL pour le 15 janvier 2026

Achat portail pour le cimetière en aluminium et réfection de l'allée du cimetière

Achat, démolition chez Constant en attente décision de justice

Presbytère : contentieux avec notre expert d'assuré et la SMACL en attente de décision de justice

Assainissement rue Fontaine Louis XIV et Gardelle, réunion prévue fin février

Changement d'un climatiseur à la salle des fêtes mi-janvier

Réparation caniveau allée du Foirail jusqu'au 28.12.2025

Achat de détecteurs de fumée pour l'école et la mairie

## DIVERS

liberté locale et les moyens d'agir des communes

Changement de propriétaire à l'épicerie

Mr Yvan STAUB reprendra l'épicerie du village. Fermeture de l'épicerie du samedi 20 décembre 2025 à 12h00 au 13 janvier 2026.

*Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.*



# Tombeboeuf / Les services

## ASSISTANCES SOCIALES



CMS : Villeneuve/lot : Régime général

Tel : 05 53 36 23 23

A.S. du secteur de Tombebœuf Frédérique LOPEZ Tel : 05 53 36 23 20

## FAMILLE D'ACCUEIL PERSONNES AGEES

Mme GUEREL Marie-Josée 124 route de Monbahus à Tombebœuf : tel. 05 53 88 87 60

## **APPELS D'URGENCE**

<b>15</b>	<b>SAMU</b>
<b>17</b>	<b>Police/gendarmerie</b>
<b>18</b>	<b>Pompiers</b>
<b>112</b>	<b>N° d'appel d'urgence européen</b>
<b>114</b>	<b>N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)</b>
<b>115</b>	<b>Samu social/secours aux sans abris</b>
<b>119</b>	<b>Enfance maltraitée</b>
<b>197</b>	<b>Alerte attentat et alerte enlèvement</b>
<b>3624</b>	<b>SOS Médecins</b>
<b>3919</b>	<b>Violences conjugales</b>
<b>116 000</b>	<b>SOS enfants disparus</b>

- **3977** Maltraitance personnes âgées/adultes handicapées
- **191** URGENCIE AERONAUTIQUE
- **196** SECOURS en MER ou.... VHF CANAL 16
- **09 72 39 40 50** SOS AMITIES (gratuit et anonyme)
- **0 800 840 800** [n° vert] SIDA info service
- **05 56 96 40 80** Centre Anti-Poison de Bordeaux
- **05 61 77 74 47** Centre Anti-Poison de Toulouse
- **3018** Cyberharcèlement à l'école
- **3020** Témoins ou victimes de harcèlement entre élèves
- **3039** gratuit, anonyme, pour une démarche juridique ou trouver un professionnel

## LA MAIRIE : 195 rue Principale

Tél : **05 53 88 83 30**

Mail : [mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr](mailto:mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr)

Site internet : [www.tombeboeuf.fr](http://www.tombeboeuf.fr)

## Horaires d'ouverture au public :

**LUNDI**      **08 h 30 - 12 h 00**

**MARDI**      **08 h 30 - 12 h 00**

**MERCREDI**      **13 h 30 - 16 h 00**

**JEUDI**      **08 h 30 - 12 h 00**





# Tombeboeuf / Les services



**Pharmacie de Guyenne**

Aline MONNEREAU

Tel : 05 53 88 83 04

Lun à vend : 9h - 12 h 15/14 h -  
19h Samedi : 9 h - 12 h 15/14 h -



Taxi-transport malade assis  
toutes distances 7J/7  
abptaxis47@gmail.com  
Stationnement/Marmande/Verteuil



Infirmier / Soins à domicile

**Stéphane JANRAY**

tel : 06 43 08 23 62



Infirmière / Soins à domicile  
**Sinda AYALOO**  
Tel : 06 78 54 79 64



Borne de chargement pour véhicule électrique - place du basket -



Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche



[LA POSTE .... VOIR LE RAPPEL](#)

**lundi au vendredi**

**09 h 30 à 12 h**

Levée du courrier (lundi à vendredi) à **12 h** - le samedi **10 h**



**RAPPEL IMPORTANT :** il est obligatoire de rédiger votre adresse complète sur v/lettre, colis d'après la nouvelle numérotation, sinon, le courrier ne sera pas distribué correctement  
**OU PAS DU TOUT !! .....**

[ECOLE maternelle et primaire](#) Tél : **09 75 21 54 23**

Directrice : Mme VINCENT Frédérique



[ASSISTANTES MATERNELLES :](#)

**En attente.....réouverture en septembre 2026**



[R.A.M.P.E. - Castelmoron](#) Tel : **05 53 84 78 65**

Hélène SORESSI vous communiquera la liste des assistantes maternelles ou [ram@cclt.fr](mailto:ram@cclt.fr)



[CENTRE DE LOISIRS MONCLAR](#) : **05 53 41 45 24**

Accueille les enfants jusqu'à 16 ans, les mercredis et les vacances scolaires  
site internet : [centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com](http://centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com)



[DIACRES](#)

- M. René STUYK tel. **06 71 34 45 94**
- Pastorale des funérailles : M. Jean-Pierre PUÏUTTA tel . **05 53 88 83 85**

# Les Nouveaux Commerçants

# B I E N V E N U E



le 16 septembre M. Thierry ALONSO et M. David

**TRUTINO**, cuisinier, ont repris le fonds de commerce : restaurant, bar à cocktails, pizzas et menus traditionnels avec produits de saison. La salle donne sur le lac avec une nouvelle déco, la cuisine, désormais ouverte sur la salle du bar. « Les gens pourront voir ce qu'il s'y passe »

tel 05 53 64 02 41 / 06 09 54 67 17



Pascale partie à la retraite, Mme **Laura RUIZ**, depuis le 20.11, est la nouvelle **propriétaire du bureau de tabac/Jeux/Lotos/règlement amendes/colis relais pick up/ Chronopost/DPD/Colissimo/**fruits et légumes/petite épicerie/**Nouveautés** : charcuterie, boudin, cuisses de canards confites, jambon...pâtés..

## Nouveaux horaires

Lundi mardi jeudi vend sam  
7 h 30 - 19 h

Mercredi 7 h 30 - 12 h 30

dimanche 8 h 30 - 12 h 30

Tel : 05 53 88 88 70



M. **Yvan STAUB**, nouvel épiciер remplacera M. et Mme PRADOUX. Arrivé le 26 décembre avec son épouse et ses trois enfants, il apportera quelques modifications dans le magasin. **Réouverture de l'épicerie générale prévue le 20 janvier 2026.**

tel 05 53 88 83 24

## Atelier Bien-Etre : Emilie passionnée de bien-être et d'esthétique vous recevra pour :

Onglerie, Beauté des cils, Epilations, Soins visage (produits made in France) Massages immersifs relaxants à domicile/ Bijoux/Produits de beauté. Uniquement sur RV, du lun. au sam. Tel. : 07 88 37 16 82 en laissez un message 255 rue principale - Tombeboeuf site latelierbienêtre-47 - site de réservation en ligne : planity



**Spécialiste de l'immobilier** d'habitation -ancien et neuf—à but fiscal ou non, je suis à votre écoute pour vous accompagner avec la rigueur bienveillante.

Secteur Lot et Garonne et Gironde.

tel 06 64 94 93 93 Adresse : 491, route de Monbahus Tombeboeuf mail : dominiquebignon@immobilier.email



Professionnel de l'immobilier et membre du 1er réseau français de mandataires, je vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet Les + IAD : Miramont et alentours

tel 06 65 62 95 98 mail : matthias.bellon@iadfrance.fr

Adresse : 255 rue principale Tombeboeuf

Matthias BELLON

# ACTUALITES 2025

Le 9 janvier, une centaine de personnes à la salle des fêtes s'est réunie pour la présentation de la future taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative -teomi -Présents la Présidente et le vice Président de la CCLT chargés de la valorisation des déchets avec l'objectif - la réduction des déchets. -



Le 17 juin, la 31e ronde cyclotouriste Usep, (Union Sportive de l'Enseignement du 1er Degré) de Lot-et-Garonne avec 150 élèves de primaire sur les routes du Lot-et-Garonne, est partie de Saint-Jean-de-Duras, avec une halte à Tombeboeuf, pour le repas du midi à la salle des fêtes - 240 personnes avec la logistique - repas préparé par le traiteur M Gourc /Tombeboeuf. Puis départ pour cinq étapes (total 200 km) jusqu'au village d'arrivée, Villeréal le 21 juin.

Pot de départ à la retraite

Mme Aline Rimonteil, ATSEM  
Mme Eliane Laubie, Cantinière



Le chantier jeunes du 21 au 25 juillet fut mis en place par la com com Lot et Tolzac, Encadré par Mathieu Domenges, responsable de ces chantiers, les 8 jeunes avaient pour tâche de repeindre la cantine de l'école de Tombeboeuf. Parents et élus de la com com furent invités à la salle des associations pour clôturer le chantier. Chaque jeune a reçu un chèque de 80 € pour leur travail, offert par la CAF.



Salle des sports



ALLO FRELONS



en août, M. castagné a retiré les premiers nids primaires de frelons asiatiques sous le préau de la salle des sports. S'ils sont enlevés tôt, ils n'auront pas l'occasion de se développer et d'impacter les abeilles et la biodiversité.



Cadeau de Noël offert aux 60 ainés de la commune : lot de chez M Salliot Daniel (jus, paquet, purée : aux pruneaux, chocolats, poche/ mirabelles).

Installations des illuminations pour Noël par les élus, employés communaux et des bénévoles



## Tourisme/Hébergements

**Sas LIMA APPART HOTEL  
Les Perles du Lac**  
255 Rue Principale  
47380 TOMBEBOEUF  
06 70 73 74 84

Chambres familiales, chauffage, clim, jardin, salles de bains privatives, PK gratuit, piscine, coins salon et repas.



**Marie Christine et Thierry  
SAUBUSSE  
La Maison d'EVA**

60 rue Denis Porcarelli  
47380 TOMBEBOEUF  
07 85 14 00 81

4 chambres, 14 personnes  
Jardin, terrasse, salle de bain privée  
cuisine, piscine, parking...



**Dany CALIGARI  
Gite de Vincé**

Maison p/13 personnes  
1518 route du lac,  
47380 TOMBEBOEUF  
06 25 51 74 46

4 ch, 5 pièces, piscine hors-sol, 3 s de b, 3 toilettes, 3 douches



**Château de BOISVERDUN**

1838 route de Miramont  
47380 TOMBEBOEUF  
05 53 88 88 80  
06 63 04 68 92

[Www.Chateau-boisverdun.com](http://Www.Chateau-boisverdun.com)

Gite 18 pers sur place, 4 ch avec s de b - toilettes privées - 1 dortoir de 10 lits et 2 douches. Un terrain pour tentes et camping-car. En salle : 240 personnes assises. Préau 130 personnes assises.



**LE MOUTOU**

1860 Route des Pruniers  
47380 - TOMBEBOEUF

Envoyer un message : Location N°978597  
tel 04 58 160 220 Du lun au sam 9h à 19h.  
(Appel gratuit depuis la France)

Maison 250 m<sup>2</sup> - jusqu'à 11 voyageurs  
Piscine extérieure - 5 chambres - 3 Salles de bain - Animaux domestiques admis - Climatisation - Chambres non-fumeurs - Connexion Wi-Fi gratuite - Terrasse - Parking gratuit - Cuisine - Bain à remous/jacuzzi -



BONNE ANNÉE

2020



<p><b>Traiteur–Christian GOURC</b> tel : 06 77 12 76 80 Tel : 06 14 85 14 46</p>	<p>Gourc Christian Le P'tit Graillet à la Ferme Pour vos repas de fêtes à vos événements. 06 77 12 76 80 06 14 85 14 46</p>	<p><b>Damien LATASTE</b> Tel : 06 32 02 35 31 Conseiller/Distributeur/Agréé Club parfum clubparfumdamien@gmail.com</p>
<p><b>Réception – BOISVERDUN</b> Tel : 06 63 04 68 92 Site : www.chateau-boisverdun.com</p>	<p></p>	<p><b>Boulangerie/Pâtisserie</b> <b>Pat'èMY</b> : 05 53 79 03 89 - 06 65 12 07 78 patemy47@orange.fr</p>
<p><b>Mécanique à domicile</b> <b>Thierry DELAUNAY</b> tel : 06 79 68 50 43</p>	<p></p>	<p><b>Francisco SA</b> Maçonnerie, Charpente, Couverture Tel : 06 26 83 34 96</p>
<p><b>VICE VERSA - Salon de coiffure</b> <b>Anissa SEMIR</b> Tel : 07 49 70 09 02</p>	<p></p>	<p><b>Golf de Barthe–Samantha et Mickael</b> <b>ROBINSON</b> Tel : 05 53 88 83 31/06 08 73 30 92 Site : robinsonsamanta@gmail.com</p>
<p><b>AGRIMECA – Machines Agricoles</b> <b>Thierry GERAUD</b> Tel : 05 53 79 77 45</p>	<p></p>	<p><b>Vente à la ferme– Sabine GROSSIA</b> tel : 06 31 28 24 18 sabinegrossia@gmail.com</p>
<p><b>Chauf/Elect/Clim/Sanit/Solaire...</b> <b>Alain LARMINIER</b> Tel : 05 53 88 84 24 Alain.larminier@wanadoo.fr</p>	<p></p>	<p><b>ALLO SERVICES</b> 47/Rénovation/Habitation <b>Julien LABASTE</b> tel : 05 53 60 50 78 / 06 76 71 38 05</p>
<p><b>Tabac/Presse/Jeux...</b> <b>Laura RUIZ</b> Chronopost DPD Colissimo Tel : 05 53 88 88 70</p>	<p></p>	<p><b>PIZZA Véro</b> Jeudi soir dès 18 h tel : 07 86 41 28 21</p>
<p><b>Alimentation Générale</b> <b>Ivan STAUB</b> Tel : 05 53 88 83 24</p>	<p></p>	<p><b>Asia Food Truck</b> <b>Tung et Brigitte TRAN</b> 1er et 3e mardi/mois - dès 18 h Tel 06 46 78 66 18 Carte mise à jour sur FB</p>
<p><b>JMB &amp; FILS</b> tel. : 06 42 63 88 79 Maçonnerie générale-gros œuvre de bâtiment</p>	<p></p>	<p><b>LE GRENIER DE PATY</b> <b>06 44 05 25 26</b> <b>BOUTIQUE D'ANTIQUITES</b> Meubles Anciens, Modernes, Jouets, Vaisselles petits prix.. Ouvert tous les jours 9 h - 18 h 30</p>
<p><b>Restaurant du lac</b> <b>Thierry ALONSO</b> tel : 05 53 64 02 41 / 06 09 54 67 17 alonsothierry3@gmail.com</p>	<p></p>	<p><b>ROCHA Thomas</b> Tel : 07 67 00 72 70 Carreleur/Plaquiste/Electricien/Mini Pelle RT.CREATION.RENOVATION@GMAIL.COM</p>
<p><b>PASCAL</b> Tel. 05 53 88 47 07 Ouvert vendredi 8 h 30–10 h Vous pouvez commander le Mardi 6 h–12 h Mercredi + jeudi 6 h–17 h Préparation/Specialités/Volailles</p>	<p></p>	<p><b>Dominique BIGNON</b> tel : 06 64 94 93 93 Dominique.bignon@immobilier.email Agent commercial indépendant en 33 et 47 Spécialisé dans l'immobilier neuf/ancien</p>
<p><b>SARL Daniel SALLIOT</b> et ses enfants Pruneaux cuits à la ferme Tél : 06 87 98 55 47 mail : dsalliot47@orange.fr</p>	<p></p>	<p><b>CELEYNA BEAUTY</b> Atelier Bien-Etre Uniquement sur RV tel : 07 88 37 16 82 255 rue Principale 47380 Tombebœuf Ongles, Epilations, massages immersifs, esthéticienne</p>
<p><b>K Design Kévin JOURDANAUD</b> Menuisier Tel : 06 80 94 28 05</p>	<p></p>	<p><b>Matthias Bellon</b> conseiller immobilier iad mandataire indépendant / secteur Lot et Garonne tel : 06 65 62 95 98 matthias.bellon@iadfrance.fr</p>

# Les Associations qui animent Tombeboeuf



Le Président :  
Henri MAROSTICA  
Tel : 06 87 38 73 61



La Présidente : Melody GUENEE  
Tel : 07 70 49 31 22



le Président : Bernard MISPOULET  
Tel : 06 84 50 59 01

Société de Chasse



Le Président : Charles GUFFROY  
Tel : 07 80 62 25 29



Club Tomtourville

La Présidente : Irène MOINET  
Tel : 05 53 88 04 91



Le Président :  
Michel FRESNAIS  
Tel : 06 43 73 53 92

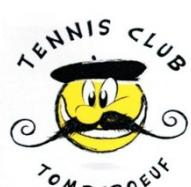


Gymnastique

La Présidente : Myriam MICHELIN  
Tel : 05 53 88 84 29



La Présidente : Sabine GROSSIA  
Tel : 06 31 28 24 18



La Présidente : Marie-Line BADEROT  
Tel : secrétaire : 05 53 83 31 91



Le Professeur : Gabriel RIO  
Tel : 06 33 73 43 46



Comité des Fêtes

Le Président : Jérôme SERRES  
Tel : 06 79 22 00 85



La Présidente :  
Thérèse CAMPAS  
Tél. : 05 53 36 73 34



Association Sportive

Le Président : Henri DESTREMX  
Tel : 05 53 88 83 31



Le Président :  
Florian NOLIBE DEVICHI  
mail : [lesboulistestombeboeuvois@gmail.com](mailto:lesboulistestombeboeuvois@gmail.com)  
Facebook : Abt Les Boulistes Tombeboeuvois

[Tombeboeuf et son site internet : www.tombeboeuf.fr](http://www.tombeboeuf.fr)

Toutes les associations peuvent utiliser le site pour relayer leurs manifestations en adressant leurs textes et photos par .....mail.....mairie.tombeboeuf@wanadoo.fr



# Amicale des Parents d'Elèves

Présidente : Sabine GROSSIA Tel : 06 31 28 24 18

## Année 2025 pour l'école !

Tout d'abord **un grand merci** à toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement **du projet de voyage scolaire de toute l'école** de Tombebœuf en fin d'année scolaire !

Grâce à la contribution de chacune et chacun lors de votre participation aux événements organisés par l'APE ou l'école, **les 68 élèves de l'école ont pu réaliser un voyage de 2 jours** au bord de l'océan sur le bassin d'Arcachon.

Ce voyage a permis de clôturer **en beauté une année particulière**, car nous avons aussi dit **au revoir à 3 personnes**, importantes pour l'école :

Mme Tiozzo Karine, Maîtresse de maternelle, qui est partie prendre un poste plus près de chez elle,  
Mme Rimonteil Aline, ATSEM en Maternelle, qui est partie à la retraite,  
Mme Laubie Eliane, Cantinière, qui profite également de sa retraite,

Toute **l'école les a remerciées** vivement pour leur travail accompli auprès de nos enfants !

L'année scolaire à repris **avec une nouvelle équipe** :

- Mme Thiery Fanny, Maîtresse de maternelle,
- Mme Janray Célia, ATSEM en maternelle,
- Mme Robin-Rivière Angélique, Cantinière,

Nous leur souhaitons à toutes les trois, **bienvenues dans l'école** !

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APE a souhaité mettre en place un **marché de l'automne en octobre**, qui a rencontré un franc succès. Le beau temps et la convivialité étaient au rendez-vous.

Les enfants ont pu assister à un **spectacle pour fêter la fin de l'année** et ont eu la chance de **rencontrer le Père-Noël** qui leur a amené un petit livre à chacun. Ce moment festif s'est clôturé avec un **bon goûter organisé par les parents d'élèves**.

**Pour 2026, nous pouvons déjà vous annoncer le retour du LOTO de l'école, qui aura lieu le Samedi 31 Janvier à 21h à la salle des fêtes ! Une tombola sera également tirée !**

**Merci à vous tous** pour vos différentes participations, sans vous nous ne pourrions offrir des sorties et des spectacles de qualité aux enfants et nous vous souhaitons une très belle année 2026 !

Au nom de toute l'équipe de l'Association des parents d'élèves,  
Sabine Grossia



# Gymnastique

Présidente : Myriam MICHELIN - Tel : 05 53 88 84 29

## ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE TOMBEBOEUF FORME - EQUILIBRE - DETENTE

Notre association de Gymnastique a été créée en septembre 1999, [voici donc 26 ans par des personnes bénévoles et enthousiastes..](#)

Elle est animée par [2 formatrices motivées et dynamiques](#), variant les activités :

Gymnastique douce, pilate, step, cardio, étirements, gainage, ballon, coordination, mémoire... et accueillant avec plaisir un [public d'adultes très diversifié](#) dans la joie et la bonne humeur.

Notre effectif se stabilise autour d'une [vingtaine d'adhérentes](#), mais nous serions très heureuses de [vous voir nous rejoindre](#), il reste encore des places !

Alors n'hésitez plus à sortir de votre routine, les [2 premiers cours sont gratuits](#) pour vous permettre d'apprécier leur qualité.

Voici les jours et horaires :      **Mardi de 14 h 30 à 15 h 30**  
   **Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30**

La cotisation est raisonnable, grâce à des subventions du Conseil Général, de la Communauté de Commune, des mairies de Tombebœuf et Villebramar, mais aussi par la gratuité à l'accès aux salles des fêtes ou des associations selon nécessité et saison. Nous les en remercions d'ailleurs vivement.

Cette cotisation permet aussi de participer aux 2 cours hebdomadaires sans supplément.

Le bureau de l'année 09/2025 à 06/2026 est composé de :

<b>Présidente</b> Myriam Michelin	05 53 88 84 29
<b>Tresorière</b> Françoise Grossia	05 53 88 88 88
<b>Secrétaire</b> Sylvie Romathier	06 79 98 32 71

Nous comptons sur les lecteurs de ce bulletin municipal, pour diffuser l'information dans votre entourage.

L'association vous présente ses [meilleurs vœux pour l'année 2026](#).





# Société de Chasse

Président : Bernard MISPOULET - Tel : 06 84 50 59 01

2026 vient de commencer et tous les membres de la société de chasse de Tombeboeuf-Villebramar se joignent à moi pour vous souhaiter une **bonne année 2026**.

Comme habituellement, nous avons fait un point annuel lors de l'Assemblée le 24 juillet 2025.

Nous n'avons pas fait de comptage de gibiers cette année.

Comme tous les ans, nous avons procédé à des **lâchers de gibiers : faisans, perdreaux**. Nous comptons **une trentaine de permis délivrés**, les permis sont en baisse : 2 de moins par rapport à l'année précédente, cette diminution est présente aussi au niveau du Département du Lot et Garonne.

Nous comptons **plusieurs palombières sur le secteur** et cette année il y a eu une **mauvaise migration à cause du mauvais temps**, moins de vols ont avancé vers les Pyrénées et **par contre, de nombreux vols de recul ont été vus**.



Tout au long de l'année, **des battues sont organisées : sangliers, chevreuils et renards sont régulés**. Il ne faut pas oublier que sangliers et chevreuils sont responsables de nombreux accidents, donc **soyez prudents et ralentissez**, pour votre sécurité, lors de battues **organisées et signalées par des panneaux**.



Chevreuils et sangliers seront servis lors du traditionnel

**repas des chasseurs**

**Samedi 4 Avril 2026 à 20H**

**Nous vous attendons tous nombreux**

Nous **remercions les propriétaires non-chasseurs** pour nous laisser leurs droits de chasse. Remerciements également à tous nos **membres actifs** et à JP Puiutta pour **son aide précieuse** lors du **repas annuel et Coco tout au long de l'année**. Chers amis chasseurs nous vous souhaitons de passer une bonne campagne de chasse 2026.

Bernard MISPOULET

## Composition du bureau :

Président : Bernard Mispoulet

Vice Président : René Corradini

Trésorier : Ghislain Costansa

Président d'Honneur : Claude Moinet

Trésorière adjointe : Martine Rebeyren

Secrétaire : Alain Dunogues

Secrétaire adjoint : Alain Rebeyren

## Membres actifs :

J Pierre Della, Michel Fabre,  
Gérard Mispolet, Patrice Gamba .....

## - Le coin des Sapeurs Pompiers -

Chers amis,

Durant l'année écoulée, votre centre de secours est intervenue **120 fois.** :

\* 9 Incendies, \* 3 accidents \* 101 secours à personne et \* 7 protection de biens.

La mise à niveau régulière de nos connaissances à travers des formations de maintien des acquis et de notre condition physique par des tests annuels est une condition sine qua non pour assurer un secours de qualité.

Concernant nos équipes, nous avons eu le plaisir de recruter **Thomas Foy** résidant à St Barthélemy, de **Tony Goncalves** résidant à Tombeboeuf et de **Clément Zorzetto** de Monbahus.

On peut d'ores et déjà les remercier pour l'engagement qu'ils ont pris et le sérieux avec lequel ils suivent les formations. Nous pouvons aussi compter sur le soutien d'**Estelle Cahue** pompier à Tonneins, et depuis maintenant 3 ans de **Nicolas Cagnati** pompier à Monclar, merci !

Vous avez à l'heure actuelle une équipe de **12 Sapeurs Pompiers volontaires**. Des hommes et des femmes qui se relaient jour et nuit pour assurer votre sécurité. Malheureusement, nous rencontrons toujours des difficultés à assurer la continuité du service durant la journée. Cela est dû principalement au fait que les professions exercées par les uns et les autres se situent en dehors de notre secteur d'intervention.

Ces difficultés sont surmontées avec l'aide des centres voisins et avec la généralisation "**des interventions en mode dégradée**".

Cela veut dire que suivant la gravité de l'intervention, nos équipes peuvent intervenir en étant incomplètes mais que **des Sapeurs Pompiers de centre voisin** viendront les renforcer.



Pour impliquer et sensibiliser la jeunesse, nous avons dans notre secteur **plusieurs écoles de — Jeunes Sapeurs Pompiers** — appellées **JSP** : Cancon, Sainte Livrade, Tonneins et depuis cette année Miramont dont plusieurs pompiers de Tombeboeuf y sont formateurs.

Les sessions sont ouvertes à **partir de 13 ans** et permettent d'acquérir des connaissances sur le secours à personne et sur la maîtrise des incendies.

Ces sessions mettent l'accent également sur le travail en commun, l'esprit d'équipe car être pompier volontaire c'est aussi et surtout travailler ensemble dans la solidarité et la cohésion pour mener à bien notre mission.

Adjudant-Chef Damien GROSSIA Tel. 06 76 33 72 03

Si vous êtes dans un rayon de 8 min autour de la caserne, et que **vous souhaitez rendre service à notre population**, n'hésitez pas à nous contacter ! Vous pouvez **visiter la caserne tous les dimanches matin**. Nous aurons plaisir à échanger avec vous et à répondre à vos questions.

Pour sauver des vies, chaque minute compte. Un service de qualité dépend de nous tous-tes !

Je lance aussi un **appel à nos entreprises** et nos **élus communaux**. Faisons lien ensemble pour favoriser des emplois qui permettraient d'avoir de nouveaux pompiers employés sur nos communes !

Notre équipe reste aussi impliquée dans la vie de nos villages en restant présent sur plusieurs manifestations.

Il y a eu cette année

- Les commémorations du 8 mai et du 11 Novembre
- La soirée Halloween pour les enfants à la caserne
- Une bourse aux jouets à la salle des fêtes de Tombeboeuf, au profit du téléthon

Et puis, décembre c'est le temps pour nous de faire la tournée des calendriers, le moment de passer un temps avec vous. Nous avons toujours un grand plaisir à venir à votre rencontre et nous vous **remercions pour l'accueil** toujours chaleureux que vous nous réservez.

Votre générosité sert à faire vivre notre centre de secours et d'organiser des temps festifs avec nos familles qui sont également de fait, impliquer dans cette aventure.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026 !

Adjudant chef Damien Grossia  
Chef du centre  
de Secours de Tombeboeuf

Sergente Mélody Guenne  
Présidente de l'Amicale  
des Sapeurs Pompiers de Tombeboeuf



# Les Archers de Tombebeoeuf

Président : Henri Marostica - Tel : 06 87 38 73 61

**2025, UNE TRES BONNE ANNEE, AU NIVEAU SPORTIF.....**

Depuis 1981, date de création de l'association les résultats sportifs .....n'ont jamais été aussi bons.  
Les archers de Tombebeoeuf sont montés, excusez du peu..... 81 fois sur les podiums des compétitions départementales et régionales. Deux archers ont participé aux championnats de France.

Les féminines étant les plus régulières avec

**QUEHEN Emmy** dans la catégorie U13 arc classique qui a remporté sur les rencontres à 18 mètres

4 médailles d'or  
5 médailles d'argent  
1 médaille de bronze

Elle a été **championne départementale**. Elle prend la **troisième place au championnat régional** qui s'est tiré à Dax et a **terminé 9 ème du championnat de France** qui s'est déroulé à Agen, organisé par les archers de Boé au mois de février 2025.

**GAILLOT Cloé** en catégorie S1 arc à poulies a pour sa part remporté :

4 médailles d'or.  
4 médailles d'argent.

Elle est montée sur la **seconde marche du podium départemental** et la **troisième marche du championnat régional de tir à 18 m** qui s'est déroulé à Marmande en février 2025.

**Les archers de Tombebeoeuf ont remporté sur le tir à 18 mètres :**

16 médailles d'or.  
25 d'argent  
14 de bronze

**Sur les rencontres de tir extérieur national ou international :**

14 médailles d'or.  
5 médailles d'argent.  
7 médailles de bronze

Ils sont **montés 7 fois sur les podiums départementaux** avec **4 médailles d'or, une d'argent et deux de bronze**.

**ROLAND Jean Pierre** a participé au **championnat de France en tir national** qui s'est tiré à Saint Avertin fin août.

Il y prend la **24 ème place**, pour une **première participation**, dans la **catégorie S3 arc à poulies**.

Emmy Quehen (A gauche)  
Cloé Graillot (A droite)  
Jean Pierre Roland  
(3 ème en partant de la gauche)  
ont entre autres porté haut les couleurs du club.



## Les Archers de Tombeboeuf

Président : Henri Marostica - Tel : 06 87 38 73 61

La journée portes ouvertes organisée le samedi **13 septembre** a vu une quinzaine de personnes venir découvrir l'activité.



Si l'effectif avait peu augmenté en 2025, plus 7%, **la saison 2026**, qui est pour nous **bien avancée**, a vu l'effectif **augmenter de près de 30 %**.

Pour la famille **Augey**, de **Verteuil d'Agenais**, nous avons au sein de l'association **la troisième génération de pratiquants**. **Jacky** .....le père, **Aymeric**.....le fils et **Noëlie**..... la petite fille.

Cette augmentation de l'effectif nous a obligés à revoir **l'organisation des entraînements** avec plus **d'une vingtaine de pratiquants** en simultané **le samedi matin**. Les **membres de l'association** se sont impliqués **le samedi 6 décembre** pour **à mettre à niveau ciblerie et matériel de pratique**.

**Trois membres** de l'association **se sont investis dans la formation** : **Cloé Graillot – Kilian Leborgne et Julien Quehen** ont suivi la **formation assistant encadrant fédéral**. Ils s'investissent dans l'encadrement des séances au sein du club.

Le club va organiser le **samedi 25 avril 2026** la deuxième rencontre du **Challenge espoir 47. En 2025**, cette rencontre organisée le samedi **12 avril** a connu la plus forte participation (**80 inscrits**) des quatre épreuves que compte ce challenge.



## Le goujon du Tolzac

Président : Michel FRESNAIS - Tel : 06 43 73 53 92

Le bureau du Goujon du Tolzac reste inchangé :

Président : Mr FRESNAIS Michel, Vice-Président Mr MISPOULET Bernard, Trésorier Mr MOREAU Jean-Claude, Secrétaire Mr FONTENEAU Michel.

L'année 2025 se finit, le niveau de du Lac du Lourbet reste correcte, ainsi que le débit du Tolzac.

Trois lâchés de truite ont été réalisés cette année dans de bonnes conditions. Concernant le lac nous avons lâché quelques poissons de différentes espèces suite aux vidanges des étangs de Bruch (Fédération du Lot et Garonne).

Cette année nous avons accueilli une vingtaine d'enfants d'une colonie de vacances pour une découverte pêche avec leurs moniteurs. Un concours de pêche sportive a eu lieu au Lac, et ce printemps nous avons effectué un comptage par pêche électrique sur le Tolzac et le résultat est satisfaisant.

Nous vous rappelons que le permis est obligatoire. Pour les personnes qui n'ont pas internet, il est possible de prendre son permis à l'Asso de Tombeboeuf en appelant le : 06.43.73.53.92. La société de pêche remercie la commune pour la subvention versée. Nous vous souhaitons une bonne année 2026

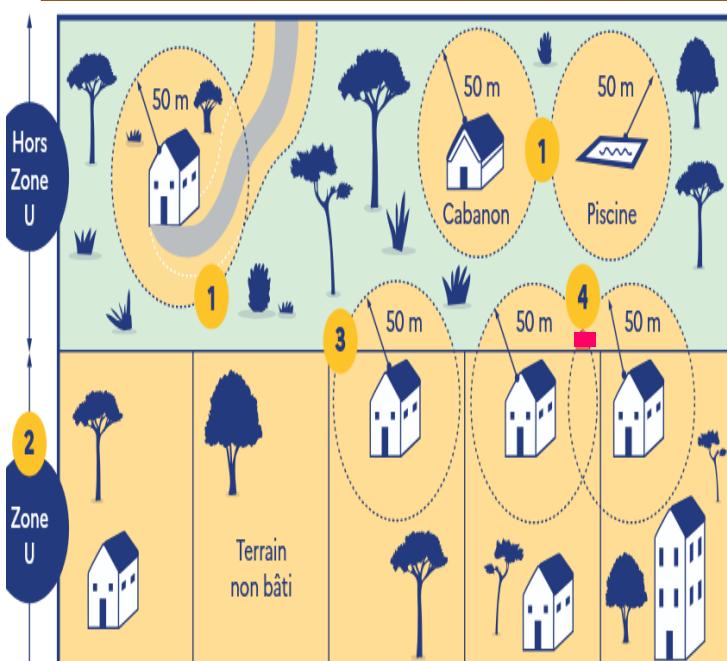
Fresnais Michel



### Les obligations légales de débroussaillement

info + site internet/préfecture : [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Pour prévenir les incendies, protéger les habitations, réduire l'intensité du feu, et faciliter l'intervention des secours.



Le débroussaillement est à la charge du propriétaire des constructions et installations toutes natures.

1 Il doit être réalisé autour des constructions (sur une profondeur de 50 mètres) et autour des voies d'accès privées y menant (voir condition / arrêté préfectoral).

2 Si la parcelle est classée en zone U au document d'urbanisme, elle doit être intégralement débroussaillée.

3 En cas de débroussaillement chez votre voisin : si les débroussaillements s'étendent chez votre voisin, et s'il n'est pas tenu lui-même par cette obligation, vous devez débroussailler chez lui en obtenant son autorisation préalable (modèle/courrier disponible sur site internet/ préfecture). En cas de refus, l'obligation et la responsabilité sont mises à sa charge. En cas de non-réponse ou de refus, signalez-le à votre mairie.

4 En cas de superposition d'obligations chez un tiers, des règles s'appliquent présentées en détail sur le site internet de la préfecture

Période idéale pour débroussailler fin nov. à fin février



# Tennis Club

Présidente : Marie-Line BADEROT - Tel. : 06 42 41 61 10

## TENNIS CLUB DE TOMBEBOEUF

Les dernières années écoulées ont vu des évolutions significatives. L'éclairage, la rénovation des cours, l'aménagement par la Mairie d'un bâtiment incluant des vestiaires témoignent d'un renouveau qu'il faut préserver et consolider dans les années à venir.

En tout cas, l'année 2025 a de nouveau été riche en évènements et projets....

Parlons d'abord **des jeunes**. Quelle activité intense toute au long de l'année !! Qu'il s'agisse des **cours du vendredi avec 5 séances différentes**. Dès la rentrée de septembre, nous avons souhaité offrir un **créneau supplémentaire, le mercredi pour les jeunes compétiteurs**. En mai, le club a organisé un **tournoi Galaxy** au cours duquel une dizaine de jeunes joueurs se sont rencontrés par une belle journée.



Une équipe a été engagé dans le championnat départemental. Nous les félicitons car il est toujours difficile d'entrer en compétition et de se mesurer à d'autres. Nous continuerons à les soutenir.

Et les adultes. Les équipes masculines se sont engagées en **épreuve senior Plus**, en **coupe d'hiver**, en **coupe de printemps** et ils ont particulièrement brillé en coupe d'Hiver en gagnant la finale départementale.



Les équipes 1 et 2 masculines ont été engagées en 2eme division pour les coupes de printemps, ce qui, pour un club de notre envergure, est une vraie réussite dont nous pouvons nous montrer fiers.

Et l'année a aussi été ponctuée d'autres évènements comme l'organisation d'une **journée Pickelball**. C'est une nouvelle activité montante que nous avons voulu faire découvrir à nos licenciés. Cette journée organisée en juin a été ponctuée comme il se doit d'une auberge espagnole.



le tournoi





# Tennis Club

## Présidente : Marie-Line BADEROT - Tel. : 06 42 41 61 10

Le club a connu une **période d'effervescence en mai** avec l'organisation de **son tournoi**, sur la quinzaine des Internationaux de France à Roland-Garros. Le cru 2025 **a vu se rencontrer 120 joueurs et joueuses** sur les **courts**. **Les moments conviviaux** sont tous aussi essentiels à cette réussite et **nous remercions tous les participants**, les joueurs, les bénévoles et les partenaires qui reviennent et nous soutiennent chaque année. Cette année à nouveau **les ainés ruraux sont venus passer un moment parmi nous avec un repas et un loto très animé !!!**



**L'assemblée générale** s'est tenue en **octobre 2025** et s'est conclue par un repas qui a réuni les bénévoles du tournoi et tous ceux qui sont impliqués dans la vie du club

**La vie du club** s'est enrichie avec l'arrivée de **nouveaux adhérents**, de nouvelles énergies. Pour le tissu associatif, les bénévoles sont indispensables. **Véritables chevilles ouvrières du quotidien** des associations, c'est par leur présence que la vie locale s'enrichit. Ce moment nous permet à nouveau de **les remercier chaleureusement**.

**Un bilan n'a de sens que s'il permet de se tourner vers l'avenir.** La vie d'un club c'est aussi le mouvement, le changement.

**En 2025** s'est engagé **un nouveau projet** autour de la **construction de pistes de padel** qui pourraient renforcer **l'offre sportive** de la **commune**. **Golf, Tir à l'arc, Gym, Pétanque, Tennis**, sont autant d'activités qui viennent renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ce **projet sera reconduit en 2026** et, je l'espère sera mené en partenariat avec la nouvelle municipalité.

Je profite de ce bulletin, qui, sera mon dernier en tant que présidente pour remercier chaleureusement la municipalité qui nous a toujours accompagnés avec bienveillance. J'en profite également pour remercier encore une fois tous les licenciés du tennis et toutes les personnes qui, par leur investissement, ont rendu cette présidence agréable à assurer

Bonne et heureuse année à tous





# Union Fédérale des Anciens Combattants

## Monclar -Tombeboeuf (U.F.A.C.)

Président : Charles GUFFROY - Tel : 07 80 62 25 29

Les adhérents de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous **souhaitent une Bonne Santé et Bonne Année pour 2026**. Cette année 2025 fut marquée par bon nombre d'informations :

\* **1er mars** a eu lieu l'assemblée générale de notre section sous la présidence de M. PICHON, président départemental. Celui-ci a abordé les divers points et nouveautés concernant le monde combattant. Le rapport financier exposé par Mme ZIEGLER, trésorière, est positif. Le bureau après un vote, a été reconduit à l'unanimité. L'étude de la mise à jour des statuts de l'association a été évoquée et un projet fut soumis aux adhérents, sa validation fera l'objet d'une assemblée générale extraordinaire avant le 2ème semestre pour transmission à la sous-préfecture de Marmande.

\* **27 Avril** participation de notre section UF représentée par sa trésorière Sylvie ZIEGLER et ses porte-drapeaux Sean ZIEGLER et Jean-Pierre PUIUTTA pour **l'escale mémorielle organisée** par l'UF-47 au camp de Gurs. Une gerbe fut déposée pour la **commémoration de la journée de la déportation au camp de Gurs** (Pyrénées Atlantiques - 64 )

Délégation de 50 personnes



Merci à Jean Pierre PUIUTTA

Une délégation d'une **cinquante d'adhérents** dont une **vingtaine de porte-drapeaux** ont pu ainsi rendre hommage aux internés de ce camp dont beaucoup y périrent ainsi que dans les camps de concentration.

\* **8 mai** cérémonies commémoration de la guerre 1939-1945 : elles se sont déroulées à **Villebramar, Monclar, et Tombeboeuf**. Dans chaque commune, une gerbe a été déposée au monument au morts. A Tombeboeuf, Mrs **GRENIER** et **PUIUTTA** ont reçu le **diplôme de porte drapeaux pour 10 ans de service**, félicitations à tous deux.



Mrs GRENIER et PUIUTTA



# Union Fédérale des Anciens Combattants

## Monclar - Tombeboeuf (U.F.A.C.)

Président : Charles GUFFROY - Tel : 07 80 62 25 29

\* 14 juin Assemblée générale extraordinaire pour la validation des nouveaux statuts de notre association. Une forte participation a permis de valider le quorum : les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité et le bureau réélu. Cette opération a permis de mettre à jour nos statuts qui furent envoyés à la sous-préfecture de Marmande.



Assemblée générale



Dépôt de gerbes Montpellier

\* 30 août : Hommage à Frédéric BAZILLE. Nos porte drapeaux de l'UF-47 dont Sean et Ashley ont organisé une exposition sur l'artiste peintre mort au combat en 1870, à 29 ans, sous l'égide de Mme Dominique Lavallée, conseillère défense/mairie du Temple s/Lot. Bryan Dietz, vice-président départemental de l'UF-47, Sylvie Ziegler trésorière section/Tombeboeuf. La section a fait don de 100 € pour soutenir ce projet et permettant aux jeunes de se rendre à Montpellier y déposer une gerbe sur la tombe de F. Bazille. Sylvie Ziegler a assuré la conduite durant tout le trajet.



Frédéric Bazille



Exposition Frédéric Bazille

\* 1er novembre : inauguration de l'exposition à l'office de tourisme du Temple.

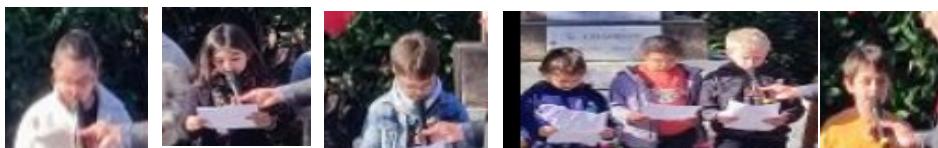


Tombe F/Bazille

Notre section fut présente. L'hommage à Frédéric Bazille fut apprécié par tous, nous sommes fiers de faire briller notre jeunesse engagée et nos membres du bureau toujours volontaires.

\* 07 octobre : suite au décès de M. Jean Paul COSTACURTA, la délégation de porte drapeaux de Ste Bazeille fut présente au crématorium de Tonneins. Le 08 octobre, pour un dernier hommage et un dernier adieu à notre camarade, nous avons déposé une plaque des anciens combattants lors de l'inhumation au cimetière de St Barthélémy. La section présente leurs sincères condoléances à toute la famille.

\* 11 novembre : Cérémonie de l'armistice fin de guerre 14-18. Celle-ci s'est déroulée à Tourrès, Montastruc, et Tombeboeuf. A l'issue de la cérémonie de Tombeboeuf, il a été remis à Mme DELPLANQUE Colette, la médaille de bronze de l'U.F. pour service rendu à notre section durant une vingtaine d'années comme secrétaire.. Un grand merci à Colette.



Colette Delplanque



11/11/2025 11:5



# Union Fédérale des Anciens Combattants

## Monclar -Tombeboeuf (U.F.A.C.)

Président : Charles GUFFROY - Tel : 07 80 62 25 29

- **12.11.** : transfert de l'exposition **F. BAZILLE** à **MONCLAR**

### Informations 2026

- L'assemblée générale de notre section aura lieu le **18.04**
- Etude et rénovation d'une tombe avec le souvenir français
- Congrès de l'association départementale le 2ème semestre

Si notre petite association fonctionne bien, nous permettant d'être présents pour l'animation représentative des cérémonies, c'est grâce à la fidélité de nos adhérents, de leurs cotisations, de leur bénévolat, inspirés par notre devise » Servir sans se servir, ni s'asservir » et à l'aide vitale des subventions versées par les communes de Tombebœuf, Monclar, Montastruc, Tourrès et Villebramar, où des dépôts de gerbe sont effectués lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Charles Guffroy

Je vous souhaite au nom de tous les adhérents, une bonne et heureuse ANNEE 2026 et vous remercie tous de votre participations aux cérémonies. **Un grand MERCI à l'école et aux pompiers.**

### EFS (Etablissement français du sang)

**Don de SANG = Don de VIE**

En France, **10 000 dons/Jour** sont indispensables pour soigner les malades.

A **Miramont**, la collecte de vous tous en .... **2025 fut correcte : 55 poches en moyenne/collecte**  
**VENEZ NOUS REJOINDRE**

Le Président, **M. Emile ERBANI** tel. 06 30 24 29 74

#### Conditions pour être donneurs de sang

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- **SURTOUT**, ne pas venir à jeun
- Bien s'hydrater la veille
- **Se munir d'un pièce d'identité**

#### Dates collectes 2026

Salle Victor Hugo – Miramont

**Lundi 09 février**

**Lundi 18 mai**

**Lundi 20 juillet**

**Lundi 19 octobre**

**Lundi 14 décembre**

**de  
8 h 30 à 12 h 30**

**Une collation importante vous sera offerte après le don**

• **On peut venir avec ou sans R.V.**

\* mais, si vous voulez réserver :

 [mon-rdv-dondesang.fr](http://mon-rdv-dondesang.fr)

Néanmoins, si vous venez à partir de 11 h 30, un repas vous sera offert.



# Golf de Barthe

Samantha ROBINSON - Tel : 05 53 88 83 31

Cette année nous avons continué notre programme d'investissements et d'amélioration du Golf de Barthe; en partenariat avec SWINDO Piscine & Spa nous avons créé 18 départs sur les neuf greens existants de notre parcours. Les travaux sont bien avancés et, dès la fin du printemps 2026, nous mettrons en place un parcours provisoire de 18 départs. Les départs définitifs des trous 1, 6 et 9 seront achevés l'année suivante. Ces 18 départs provisoires seront praticables dès la fin du printemps 2026. C'est une excellente nouvelle pour nos golfeurs habitués au parcours 18 trous, car cela leur offrira une variété de jeu sur les neuf premiers et les neuf derniers trous du Golf de Barthe.

On se concentre pour donner un accueil le plus chaleureux à toutes et à tous. Golf de Barthe est ouvert à tous les niveaux de joueurs et également pour les non joueurs qui veulent profiter de notre cadre magnifique.

La vie du Club et Les évènements marquants : souvenez-vous...

La saison de cette année a été un immense succès, tant au niveau de nos compétitions et de nos soirées musicales que de nos événements plus modestes, notamment le nouveau concept de l'apéro printanier et des compétitions et barbecues du vendredi soir. Nous avons également accueilli un nombre record de touristes durant les mois de juillet et d'août.

Barthe s'exporte bien en Nouvelle Aquitaine, avec ses équipes féminines, mixtes et les jeunes qui font de plus en plus les compétitions.



Cette année, on a lancé une académie adulte avec le Pro David Duhamel qui a été formé à Barthe. L'académie est déjà complète pour ses créneaux de 14h, 15h et 16h tous les mercredis. Nicolas Marsal est toujours là comme pro normalement le samedi et mardi matin.



Fête du Golf - les compétiteurs ont fait la compétition sur 18 trous et Nicolas Marsal a initié plein de gens qui sont venus faire les séances découvertes. La soirée était animée par le groupe ZE BUS et le repas des chefs locaux.

Compétition Octobre Rose, 56 joueurs, le plus de joueurs pour l'Interclub féminin ! Nous avons récolté 1 232,50 euros un record absolu! (240 de l'ASSO merci !), Un grand bravo à Rosie et à toutes les dames pour l'organisation des événements, la décoration du club et, plus généralement, pour la convivialité qu'elles y apportent.



Pendant l'été Nicolas Marsal (le Pro) a fait plusieurs stages pour les enfants et nous avons également proposé les initiations gratuites ouvertes à tous. Nous avons accueilli plusieurs groupes, collèges et entreprises du 47 au golf et on a même fait les séances de Yoga sur le parcours

Pour finir un grand merci à toute la famille de Golf de Barthe : Isabelle, Nicolas, Serge et Nico, les adhérents, les Sponsors, notamment SWINDO, OPTICAL CENTER

Et, GOLF SHOP AGEN, les producteurs, les fournisseurs, la mairie de Tombebœuf et même, si nous en oublions, ils font partie de la famille du golf.....ce fut une belle année 2025



Nous souhaitons à tous les lecteurs une belle année 2026 Henri DESTREMX



# Club de Tom Tour Ville

Présidente : Irène MOINET Tel. 05 53 88 04 91

Le club de TOM TOUR VILLE couvre 3 communes, tire son nom des premières lettres des 3 villages

TOM (Tombebœuf)

TOUR (Tourtrès)

VILLE (Villebramar)

## Nos activités en 2025

Les mardis de janvier à mars 10 séances gratuites de Smartphone avec l'ASEPT / PERIGORD	Les mercredis du 15 janvier au 19 mars : 10 cours gratuits d'ordinateur et de smartphone avec l'UNA/Castelculier	Sabrina formatrice 	les vendredis matin du 17 Janvier au 28 février avec l'ASEPT / PERIGORD <b>Atelier gratuit de BIEN ETRE</b> : exercices sur la respiration, l'énergie, le sommeil.....	Les mercredis du 10 septembre au 12 novembre reprise de 10 cours de SMARTPHONE avec l'UNA / CASTELCULIER	Les vendredis du 3 au 21 octobre avec l'ASEPT/ PERIGORD <b>atelier de BIEN ETRE , comment gérer son stress...</b>
--	---	---	---	---	--

### Le 30 JANVIER

Sortie à l'ANGE BLEU - près de Bordeaux -- pour un déjeuner spectacle et arrêt sur la route dans une fromagerie, pour achat de fromage. Nous sortons toujours avec les clubs de Fongrave et Castelmoron pour remplir un car complet.



04 FEVRIER ..... Le bureau a confectionné 250 crêpes pour le carnaval de l'école

JEUDI 03 AVRIL Repas et, Petit loto – dans la salle des fêtes, avec le traiteur M. Christian GOURC de Tombeboeuf - au menu : rougail saucisse et chou à la crème (80 adhérents)



15 MAI sortie dans le TARN Avec visite du souterrain de ST Sulpice la Pointe – la maison des métiers à GRAULHET et visite d'une Maroquinerie à FOURES qui participe à la renommée de la haute couture française

06 JUIN Nous avons passé un bel après midi au tennis club de Tombebœuf avec un repas et petit loto.... menu : punch - melon au porto- moelleux de poulet et son gratin dauphinois fraises chantilly. (traiteur M. Gourc) Comme d'habitude, le beau temps était au rendez-vous, l'ambiance aussi .....



16 - 17 - 18 SEPTEMBRE Escapade vivifiante en AUVERGNE/MUROL à 850 m d'altitude avec hébergement chez AZUREVA - J 1 visite du PUY de DOME en train à CREMAILLERE J 2 visite guidée de CLERMONT FERRAND visite guidée du musée MICHELIN - le soir achat de fromage ST NECTAIRE. J 3 visite de l'église et des fontaines pétrifiantes de ST NECTAIRE



Le groupe



## Club de TOM TOUR VILLE

Présidente : Irène MOINET Tel. 05 53 88 04 91

Le 22 novembre, l'assemblée générale clôture l'année avec les rapports d'activités, financier, moral approuvés par les adhérents. La carte d'adhérent reste à 14 €. Les remerciements sont adressés aux maires de Villebramar, Tourrès et Tombebœuf pour leurs subventions et le prêt de la salle des associations et salle des fêtes.



Nous avons réalisé 5 grands lotos - 7 réunions de bureau et du Conseil d'administration - 5 ateliers divers – 3 repas - 3 sorties - Tous les mois, il y a un petit loto le 1er jeudi et la belote le 3ème lundi .

A ce jour le club est composé de 146 adhérents.

Pour 2026 : ateliers gratuits dès 55 ans pour tous (sur inscriptions) : salle des Asso Tombeboeuf

Salle association avec l' ASEPT/Pégirord <b>09 janvier au 13 février - Vendredi 9 h 30 à 11 h 30</b> <b>Atelier VITALITE :</b> Nutrition, santé, l'équilibre, bien dans sa Tête, regard positif sur soi	Salle association avec l'UNA 47/Castelculier <b>En MARS - Mercredi 9 h 30 – 11 h</b> <b>Atelier SMARTPHONE</b>
---	---

Vous pouvez déjà vous inscrire à ces ateliers ...maximum 10 à 12

## En 2026 .... 5 GRANDS LOTOS TOUS PUBLICS

- Sortie le 14 février 2026 au CABARET GRAIN de FOLIE à ARTIGUES (repas chanté, puis spectacle)
- 2 Sorties ... lieu à définir

Le Bureau et le Conseil d'Administration du Club de Tom Tour Ville vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026, surtout la SANTE.  
La Présidente, Irène MOINET

**UNA MONCLAR** 40, rue de Marmande - 47380 MONCLAR  
Tél. : 05.53.41.76.71 • Mail : [una.monclar@orange.fr](mailto:una.monclar@orange.fr)

### CONTACT UNA : MONCLAR/STE LIVRADE

Mme DUHAMEL Aurélie

Fixe : 05.53.01.41.60

Mail : [unamonliv@gmail.com](mailto:unamonliv@gmail.com)

Lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
Mardi, mercredi et vendredi au bureau de  
Monclar .....et sur rendez-vous

### MONCLAR

#### SERVICE COMPTABILITE PAIE/FACTURATION

Nouvelle adresse 40 rue de Marmande

47380 MONCLAR

Mme KUPCIC Muriel

Mme LEYGUES Isabelle

Fixe : 05.53.41.76.71

Mail : [una.monclar@orange.fr](mailto:una.monclar@orange.fr)

### SERVICE JARDINAGE

Mr VINCENT Joris

Portable : 06.87.08.99.02



## Les actions 2025 du CPIE 47 à Tombeboeuf

### 1 Une démarche patrimoniale sur le territoire des Collines de Guyenne

Le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot a initié une démarche territoriale visant à faire travailler, ensemble, les acteurs locaux autour des questions de valorisation du patrimoine naturel et agricole des Collines de Guyenne. Ainsi plusieurs rencontres ont été organisées, rassemblant des représentants du monde agricole, des institutions, des associations, des entreprises locales et des structures environnementales.

Les résultats des premiers ateliers soulignent l'intérêt d'une approche collective pour aborder les défis territoriaux complexes, qui mêlent enjeux agricoles et environnementaux. En rassemblant ces acteurs autour de la question de la valorisation du patrimoine naturel et agricole, le projet a permis d'identifier les problématiques du territoire et d'amorcer une réflexion collective sur des solutions durables. La suite de cette démarche s'attèlera à formaliser ces échanges et imaginer ensemble un plan d'actions pour impulser de nouvelles pratiques sur le territoire.



### 2 Gestion du site du Moulin de la Ville à Tombeboeuf

Avec une superficie de **12 ha**, rassemblant une grande diversité de **milieux naturels remarquables**, le **site du Moulin de la Ville est reconnu depuis 2011 comme Espace Naturel Sensible** par le Département du Lot-et-Garonne. **Sa gestion et son entretien sont assurés par le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot depuis presque 20 ans.**

#### Un réservoir de biodiversité

Comme chaque année, l'association réalise un suivi de la faune et de la flore du site et analyse l'état des populations locales. En 2025, **110 espèces animales ont été recensées sur le site**, dont certaines sont classées comme espèces menacées et vulnérables et bénéficient de plans d'actions nationaux pour leur protection. La **préservation de ce site, réservoir de biodiversité, est un enjeu majeur pour la conservation du patrimoine naturel local.**

CPIE Pays de Serres -Vallée du Lot

Centre nature de Lasgroze, 160 route de Giget, 47300 VILLENEUVE s/LOT

tel 05 53 36 73 34 Contact@cpie47.fr



#### Un site pilote pour la réintroduction d'espèces messicoles

Le site est intégré dans un dispositif régional porté par le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique (CBNSA) dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des plantes messicoles. Ces plantes, dites "compagnes des moissons", sont liées au maintien de certaines pratiques culturelles et tendent à disparaître de nos paysages. Depuis deux ans, le CPIE et le CBNSA sont mobilisés pour réintroduire ces espèces sur le site et les premiers résultats sont là : **Renoncule des champs, Véronique à feuilles d'Aci-nos, Chrysanthème des moissons et Nielle des blés se sont installés au Moulin de la Ville.**

#### **3 Restauration de 4,5 ha de délaissés agricoles sur le territoire Lot-et-Tolzac**

Depuis 2022, le **CPIE 47 déploie sur le territoire de la Communauté de Communes Lot-et-Tolzac** un programme **d'amélioration des connaissances sur les délaissés agricoles**. Ces petits espaces enfrichés se sont multipliés dans nos communes, parallèlement aux changements ou à l'arrêt de certaines pratiques agricoles. Dans ce cadre, l'association a mené avec l'accord des propriétaires des inventaires naturalistes qui ont permis de mettre en avant le rôle majeur que revêtent ces parcelles comme réservoirs de biodiversité. Ils accueillent de **nombreuses espèces dont certains insectes polliniseurs utiles au maintien de l'économie agricole**.

Pour aller plus loin, le CPIE 47 a réalisé, **en partenariat avec les Chemins Verts de l'Emploi** (association de réinsertion par l'emploi), des actions de restauration des parcelles visant à augmenter le potentiel d'accueil de la biodiversité.

**Ainsi, plus de 4,5 ha de délaissés agricoles ont été restaurés en accord avec leurs propriétaires.**



La vidéo dédiée au projet est consultable au lien suivant :  
<https://www.youtube.com/watch?v=aVQAk3ihQM>

*Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Nouvelle-Aquitaine*

<http://www.biodiversite47.fr/>

Plus d'information : [www.cpie47.fr](http://www.cpie47.fr) ou [ww.facebook.com/CPIE47/](https://www.facebook.com/CPIE47/)

Contact par mail à [contact@cpie47.fr](mailto:contact@cpie47.fr) ou par téléphone au 05 53 36 73 34

# Tombebœuf, en 1956... les EXPLOITATIONS AGRICOLES

## René CORRADINI dit « COCO » (décembre 2025)

J'ai voulu apporter une image de la **ruralité à Tombeboeuf en 1956**. Il y a 70 ans, quand j'ai quitté l'école, à 14 ans, après le Certificat d'Etudes, pour **aller travailler** chez M. Duroucou, comme commis **boucher**, notre village comptait **73 exploitations agricoles**. Des petites fermes de 5 à 15 ha, parfois 20 ha., les agriculteurs pratiquaient la polyculture (pruniers, tabac, vigne, céréales, tomates et haricots..... pour la conserve, et l'élevage). Ils étaient propriétaires ou non et vivaient en autarcie (bétails, poulets, canards, lapins). Toutes les fermes avaient du bétail entre 5 et 15 bêtes, quelques unes avaient un plus gros troupeau. Il y avait peu de tracteur, on utilisait les vaches ou bœufs pour les travaux des champs..

Ci-dessous la liste des Exploitants/Routes/Lieudits

### Route de MIRAMONT

GRADOLATTO	PETIT PARC
BOUDOUX	GUINOT
MATUZIAC	MALBOURGUET
de RICHEMONT	BOISVERDUN
MELLA	RANCE
PERBOS	SAINT LOUIS
SACIOT	LASSALLE
RENAUDIN	LASSALLE
BLARY	LASSALLE

### Route du Lac

PARIGNY	GRAND PARC
MISPPOULET	LA GASQUE
PERLO	BOIDEMEN
TEILLET BORIE	LE CAILLOU
PEYROT	VINCE
GASTOUT	VINCE
COURTY	BELISSAC
COSTES	BELISSAC

### Route de CUJAC

DALCERO	CUJAC
MARUTTI	CUJAC
ACOLAT	CUJAC

### Route de LAUZUN

de NARDI PUIUTTA	MAISON HAUTE
BOLZON	BRUGES
PIAZZA	LA GRANGEOTTE
GRIMARD	POUGNETTE
DUBERNAT André	le FUSTIE
LEJEUNE	BELAIR
MANEYROL	LAGNOTTE
DUBERNAT CALIXTE	PERIGORD NORD
BOULLE	PERIGORD NORD
VENEREAU	LA MOULINIERE
MATHIEU	LA GARDE

### Route du CHENE

RAMPILLOU	LES CAREILLES
KERGAL	BRUGES de CANTEPIE
MONCHANY	LE BARAIL
GALKA	CANTEPIE
GOLA	LES CAREILLES
SZPALA	LE BASSET

### Route d'ALLEMANS

ARDINGO	ALLEMANS
BERTHELEME	LA MOULINIERE
GIRAUDEAU	ALLEMANS
MONTOIZI	BOUILLET
RIEU	ALLEMANS
GEROLIN	COUNILLE
GABILLET	TOUNIEL

### Route de VIDOU

GALINOU	VIDOU
ARNAL	VIDOU

### Route de VERTEUIL

BERLESE	Rte de VERTEUIL
MELLA	SABOUREAU
GRAVOLATTO	FRECHE BAS

### Route des PRUNIERS

BEILLEVAIRE	BORDENEUVRE
PORCARELLI	L'HERITIER
ARNAUD	MOUTOU
GERAUD	GRAND BARRAIL
DURANTEAU	MALBEC
CANTINOLLE	MALBEC

### Route de MONBAHUS

LESCURE	GARDELLE
GAY	GARDELLE
JEAN	GARDELLE
GUILBAUT	GARDELLE

### Route du GOLF

GOMY	MOULIN de SABOUREAU
FRANCOULON	BARTHE
SOULARD	LESCURADE
BROUQUIL	LESCURADE
JOUANEL	PONT de VERDUN

### Route des FARINELLES

NICOLEAU	PEBICHE
LARIVIERE	MOULIN de la VILLE
PIVEAUTEAU	MOULIN de la VILLE
MARSALET	MOULIN de la VILLE
PONS	MOULIN de la VILLE
ARNAUD	MOULIN de la VILLE
ORTOLANT	MOULIN de la VILLE
MONDEAU	Les FARINELLES
MARAILLAC	La ROSE

### Exploitations en 2026

Il ne reste que **10 exploitants dans le secteur** de : grandes cultures, du tabac, élevage de bovins, d'ovins, la filière équine.....

Mme BUNTING M. ALNAJAFI	BOISDEMEN
CHEVAUX de COURSE	
GERAUD	
TABAC	MOULIN de la Ville
POULETS	
GOLA	BELAIR
CEREALES	
GROSSIA - LESAGE	
MOUTONS	L'HERITIER
POLYCULTURE	
GUENEE	BASSET
CEREALES	
MARTIN	Route du CHENE
CEREALES	
MISPOULET	LAGASQUE
CHEVAUX de LOISIR	
MONCHANY	BARRAIL
VACHES	
SALLIOT	GRAND PARC
PRUNICULTURE	
de RICHEMONT	BOISVERDUN
EXPLOITANT AGRICOLE	

# Tombebœuf, en 1956 ....les ARTISANS, COMMERCES, SERVICES

## René CORRADINI dit « COCO » (décembre 2025)

MEDECIN	DEPOT de PAIN fourni par la COOPERATIVE de VERTEUIL	ECOLE
Dr COOMANS	M. DEGENT	<b>3 CLASSES</b>
<b>PHARMACIE</b>	<b>PATISSERIE</b>	Mme PARIGNY M. Mme SAINT OURENS
M. MONVIN	M. TOSI	<b>MARCHÉS : le 2ème JEUDI/MOIS</b>
<b>DENTISTES</b>	<b>LEGUMES/PRODUITS AGRICOLES</b>	<b>Aux VOLAILLES</b> sous la HALLE/SALLE des FETES
M. Mme RALU	M. POOL	
<b>SALONS / COIFFURE</b>	<b>MECANICIENS</b>	
MM.MME CHARIER Mme MAISONNIER	M. GAÏOTTI (avec poste essence) M. CONSTANT	<b>aux BESTIAUX</b> au FOIRAIL
<b>COUTURIERES</b>	<b>FORGERON</b>	<b>aux PETITS PORCS</b> Place du basket
Mme POLL Yvonne Mme VERCUYCE Paulette	M. BOURNAC	
Mme MARUTTI Odette Mme BOQUIER Lucienne	<b>MARECHAL FERRAND</b> M .CHAUDRUC	<b>PERMANENCE / JOUR de MARCHE</b> à la MAIRIE pour
<b>TAILLEUR</b>	<b>CHARPENTIERS/COUVREURS/SCIEURS</b>	* le NOTAIRE * LE PERCEPTEUR * L'ASSISTANTE SOCIALE
M. DUROUX	M. DALLEMANS M. DABERNAT	
<b>TISSUS/MATELAS</b>	M. DEGENT	<b>La MAIRIE</b>
Mme LAFFONT Célestine	<b>CHARRONS</b>	se trouvait entre les deux classes de l'école
<b>CORDONNIER</b>	M. PEYREBRUNE	(face aux monuments aux morts)
M. MAROSTICA	M. GRENIER	
<b>5 EPICERIES</b>	<b>MENUISIERS</b>	<b>Un CURE</b>
M. Mme ROUSSEL M. Mme VERCUYCE	M. DAROS M. MENEGON	L'Abbé BIGOS
M. BOE		
Mme CARDOIT	<b>MAÇONS</b>	<b>Un BUS</b>
M. GRANEREAU	M. MANEYROL M. DUBOS	Eymet/ Tombeboeuf/Villeneuve s/Lot Matin/Soir 7/7 jours Monflanquin/Tombeboeuf/Tonneins 2 X/semaine
<b>2 BOUCHERS EXPEDITEURS</b>		
M. DUROUCOU M. VENDRIOS	<b>ELECTRICIENS</b>	<b>POPULATION</b>
	M. REBEYREN M. BUNLE	Recensement : + de 500 habitants
<b>2 HOTELS - RESTAURANTS</b>		
M. REBEYREN M. LAGUILLONIE	<b>LA POSTE avec VENTE de JOURNAUX</b> Bureau chez Mme HEYERE	
<b>BOULANGERIE</b>	<b>TABAC / REGIE (avec acquit)</b>	
M. LACOMBE	M. MISPOULET	<p style="background-color: #e0f2f1; padding: 10px;">Pour souvenir, le froid polaire s'est installé en février 1956. La température frôlait les — 25 °C durant quelques semaines, avec 20 cm de neige !</p>

# LES GALLES, DES CURIOSITES DE LA NATURE

(Dominique Michelin, décembre 2025)

N'ayez pas peur, vous n'allez pas vous gratter ! Il ne s'agit pas des démangeaisons causées par un acarien qui creuse des galeries dans notre peau mais **d'excroissances sur des plantes**, un peu comme des **tumeurs**.

Leur formation est provoquée par un être vivant, une sorte **de parasite**, souvent **un animal : un insecte hyménoptère (groupe des abeilles), un insecte diptère (groupe des mouches), un acarien ou autre...**

L'**animal pond ses œufs** sur ou dans **la plante et la plante** réagit en produisant **une galle, ou cécidie**, qui **englobe l'œuf**. L'œuf donne ensuite **naissance à une larve**. En produisant la galle, **la plante isole la larve du reste de ses organes et l'empêche de lui nuire**. En contrepartie, elle lui offre un nid protecteur et son unique source de nourriture. Grâce à la plante, la larve **grandit** puis se métamorphose en un adulte qui **sort de la galle** pour **se reproduire et pondre de nouveau**. Certains types de galles contiennent une seule larve, d'autres plusieurs.

En général, les galles ne causent **pas de dommages importants aux végétaux** et il est inutile de chercher à les éliminer.

Il existe de nombreuses **espèces animales** qui produisent chacune **un type de galle** bien spécifique sur un végétal bien spécifique. Donc, **en observant la galle**, on sait, sans le voir, **qui a provoqué sa formation** et qui se **cache dedans** !

Les **galles les plus connues** sont celles qui se trouvent sur les arbres. Par exemple, une dizaine de sortes se trouvent sur les **chênes à feuilles caduques** qui poussent chez nous. **Chacune a une forme et une localisation spécifique** (sur une feuille, sur un rameau, près d'un bourgeon). À chacune des quatre ci-dessous est associée une espèce différente d'hyménoptère de quelques millimètres de long, un cynips ou « guêpe à galles ».



Ci-dessous, une **galle spongieuse et chevelue, appelée bédégar**, sur un rosier sauvage ou églantier. Elle contient plusieurs larves d'un cynips qui passent l'hiver dans la galle et les adultes en sortent au printemps.



## Suite.....**LES GALLES, DES CURIOSITES DE LA NATURE**

Ci-dessous, des galles plus vivement colorées : la première due à un puceron sur un orme et l'autre à un acarien sur un érable champêtre



Vous avez probablement déjà observé des galles et, maintenant que vous en savez un peu plus sur leur origine, vous ne manquerez pas de porter un nouveau regard sur elles...

**Un ouvrage pour en savoir plus** : Regards sur la nature, Dominique Michelin, Éditions du Bord du Lot (Disponible auprès de l'éditeur ou en librairie à Villeneuve-sur-Lot, Marmande, Tonneins et Eymet).



## ETAT CIVIL

### Naissances

Jannah KOUDALI	07/01/2025
Luciano, Milano, Gianni CALLEGARIN	12/03/2025
Maya, Violette VIGNEAUX	30/03/2025
Thaïs PUYAU MOINET	05/09/2025
Stayna TARISSAN ARENAS	30/12/2025



### Mariages

Noémie BALAND et Stéphanie ROBIN	07/06/2025
----------------------------------	------------



### Décès

GOLA Lucien	14/01/2025
POIRIER Claudine	22/01/2025
DALLEMANS Lucette Veuve SEIBERT	25/01/2025
VENDRIOS Michelle	16/03/2025
RAMPILLOU Rozy Veuve de Jacques BONTEMPS	08/04/2025
BURATTINI Ginette Veuve de Jacques MAISENTI	03/05/2025
ORIFELLI Ernesto Veuf de Marthe POLESE	08/05/2025
PICCIN Jacques Veuf de José, Lydie VERCUYCE	17/08/2025
ARDENGO Flore Veuve de Luigi MARCELLO	26/10/2025
POLL PAULETTE Veuve de Jacques VERCUYCE	06/11/2025
ROUJOL Reine, Veuve DA ROS	07/12/2025



## Lettre d'Information Novembre 2025

# Tombeboeuf

## Centrale Photovoltaïque de Cantépie TotalEnergies

### Avancement du Chantier

Le 29 septembre dernier, les élus de la commune et de l'intercommunalité avaient été conviés par TotalEnergies pour faire le point sur le chantier de la construction de la centrale photovoltaïque située au lieu-dit Cantépie débuté en février 2025. L'occasion de mieux comprendre ce projet.

### CONTEXTE DU PROJET

Ce parc photovoltaïque s'inscrit dans le contexte national de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. Situé sur la commune de Tombebœuf (Lot-et-Garonne), au lieu-dit « Cantepie », ce projet a fait l'objet d'une Etude d'Impact, pour identifier les zones à enjeux écologiques mais aussi d'une Étude Préalable Agricole (EPA) afin d'analyser ses impacts sur l'économie agricole locale et de définir les mesures nécessaires pour Eviter, Réduire ou Compenser ses effets négatifs potentiels.

### DESCRIPTION DU PROJET

Le parc consiste en l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une surface clôturée de 9,6 hectares, pour une puissance totale installée de 10,3 MWc. Le projet est installé sur de sols qualifiés de « boulbène légère » et considérés comme pauvres.

Les panneaux au nombre de 17 654 sont installés sur des pieux battus pour limiter l'artificialisation des sols.

L'électricité produite sera injectée dans le réseau ENEDIS et consommée par les habitants de la commune.

La centrale photovoltaïque est installée sur ce site pour 30 ans.

Centrale Photovoltaïque de Tombeboeuf – Lieu-dit – Cantepie - Photoaérienne :



## MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION ET DE COMPENSATION

Les mesures d'évitement visent à préserver les secteurs les plus sensibles dans l'Etude d'Impacts. Leurs objectifs principaux sont de réduire, dès la conception du projet, l'exposition des milieux naturels et patrimoniaux aux impacts potentiels.

Les travaux ont été planifiés en tenant compte du calendrier écologique pour éviter les périodes sensibles du cycle biologique des espèces protégées et patrimoniales.

Le calendrier ci-dessous permettra de cadrer les interventions :

Interventions	Période de l'année (mois)											
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Démarrage du chantier, travaux d'élimination de la végétation et de terrassement (*visite préalable d'un écologue en cas d'arrêt supérieur à 2 semaines en période orange)						*	*	*	*	*	*	*
Installation de la clôture, des panneaux et du reste des équipements (*visite préalable d'un écologue en cas d'arrêt supérieur à 2 semaines en période orange)						*	*	*	*	*	*	*
Entretien de la végétation dans le parc en phase d'exploitation												

Période la plus favorable      Période favorable      Période à éviter



Le site présentait plusieurs secteurs avec une forte sensibilité écologiques (mare à l'ouest, ourlets riverains, ronciers, prairies pâturées, lisières boisées) qui ont été évités lors du choix de l'implantation du parc.

Des bâches pour identifier la zone humide et le cours d'eau de Cantepie, ainsi que les habitats favorables à la faune locale pendant la durée du chantier ont été installés



La clôture comprend également des passages pour la petite faune permet une libre circulation des espèces sur site.

L'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi permet de limiter les impacts du parc photovoltaïque de Tombeboeuf sur l'environnement à un niveau négligeable. Le projet s'inscrit ainsi dans une démarche exemplaire de respect de la réglementation environnementale et de valorisation du territoire.

## PLANNING DU CHANTIER / PROCHAINES ETAPES

### Prochaines grandes étapes :

- Décembre 2025 : Mise en service de la centrale photovoltaïque ;
- Inauguration de la centrale courant mai/juin 2026

### Planning Chantier

- Semaine 46 – Finitions, lister réserves avant mise en service
- Semaine 48 à Semaine 50 – Essai /Test installation photovoltaïque, Mise en service pour injection de l'électricité photovoltaïque sur le réseau public d'électricité.

